
Secondaire 1
Regroupement 2 : *Démocratie et gouvernement au Canada*



Aperçu du regroupement

Les élèves examinent les structures et les processus du gouvernement au Canada et le partage des responsabilités dans un système fédéral. Ils étudient le Parlement, le système électoral, le système judiciaire et les responsabilités et les droits des citoyens, en réfléchissant sur l'influence des idéaux démocratiques sur la qualité de vie au Canada.

Scénario d'enseignement

Le scénario d'enseignement qui suit est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en quatre blocs d'enseignement :

- Bloc 1 : *Le système parlementaire canadien*
- Bloc 2 : *Les élections au Canada*
- Bloc 3 : *Vers une société juste*
- Bloc 4 : *La citoyenneté active et démocratique*

Durée suggérée pour ce regroupement : 30 à 32 heures

Dans chacune des trois phases du scénario d'enseignement, veuillez choisir le nombre de situations d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage visés.

Phase	Description	Concepts clés
Mise en situation	Éveil des concepts et des connaissances sur le gouvernement et la démocratie	
Réalisation	Bloc 1 : Le système parlementaire canadien	Démocratie parlementaire; monarchie constitutionnelle; système fédéral; fonctions législative, exécutive, judiciaire
	Bloc 2 : Les élections au Canada	Partis politiques; processus électoral; organismes non gouvernementaux (ONG); lobbying; élections démocratiques
	Bloc 3 : Vers une société juste	Justice sociale; idéaux démocratiques; système judiciaire; primauté du droit; justice réparatrice; relations majoritaires – minoritaires; autodétermination autochtone
	Bloc 4 : La citoyenneté active et démocratique	Responsabilités et droits de citoyenneté; participation aux processus politiques; liberté d'expression; liberté d'association; citoyenneté nationale et mondiale
Intégration	Activité synthèse ou projet culminant	

Résultats d'apprentissage spécifiques

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-005 donner des exemples de la manière dont le gouvernement influe sur sa vie quotidienne, *par exemple les droits et les libertés, la sécurité, les lois, l'éducation, les soins de santé, les services;*
- CC-006 décrire la démocratie parlementaire au Canada, entre autres la monarchie constitutionnelle, le fédéralisme, le Gouverneur général, le Premier ministre, le Cabinet, la Chambre des communes, le Sénat;
- CC-007 décrire les responsabilités et le fonctionnement du gouvernement fédéral en matière de pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;
- CC-008 décrire le processus électoral et le rôle des partis politiques;
- CC-009 nommer les leaders politiques actuels au Canada, entre autres autochtones, fédéraux, provinciaux, municipaux;
- CC-010 décrire les responsabilités et le fonctionnement du système judiciaire au Manitoba, entre autres les systèmes de justice autochtone, le Système de justice pénale pour les adolescents;
- CC-010A décrire les perspectives autochtones sur la justice et le droit, *par exemple les systèmes de justice autochtones, la justice réparatrice, les peines alternatives, les services de police;*
- CC-011 reconnaître comment les idéaux démocratiques ont façonné la société canadienne actuelle, *par exemple la primauté du droit, l'égalité, la diversité, la liberté, la participation des citoyens au gouvernement;*
- CC-012 évaluer les avantages et les inconvénients des processus démocratiques au Canada, entre autres des enjeux liés aux relations majoritaires-minoritaires;
- CC-013 décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen du Canada et du monde;
- CC-013A* décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen autochtone du Canada et du monde;
- CC-013F* décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen francophone du Canada et du monde;
- CP-044 décrire la division du pouvoir et des responsabilités dans les administrations fédérales, provinciales, municipales et des Premières nations;
- CP-045 décrire des facteurs liés à l'autodétermination des Autochtones au Canada, *par exemple la Loi sur les Indiens, les traités, les revendications territoriales, les ressources naturelles, les formes traditionnelles de prise de décisions;*
- CP-046 donner des exemples de manières dont les individus et les groupes peuvent influencer les systèmes sociaux et politiques au Canada, *par exemple le droit de vote, les partis politiques, les syndicats, la désobéissance civile, les organismes non gouvernementaux, le lobbying.*

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les idéaux démocratiques de la société canadienne;
- VC-002 valoriser ses responsabilités et ses droits démocratiques;
- VP-015 être disposé à assumer ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen d'une démocratie, *par exemple la participation des citoyens aux processus politiques, la liberté d'expression, la liberté d'association;*
- VP-016 être sensible aux répercussions des décisions de la majorité sur les groupes minoritaires et marginalisés.

Habilités

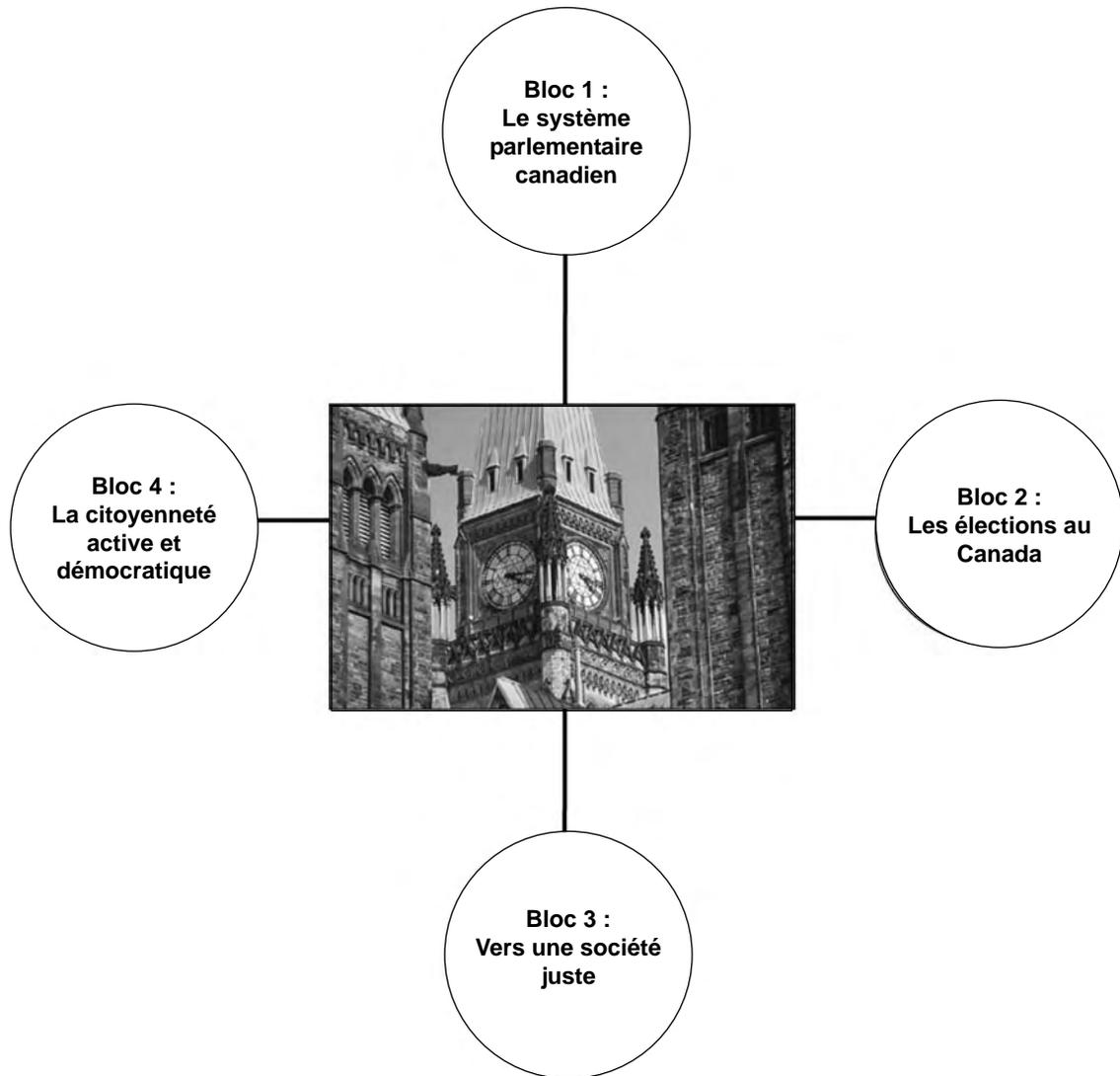
Les habiletés en sciences humaines devraient être intégrées tout au long des regroupements. Dans le but de faciliter la planification, un certain nombre de RAS portant sur les habiletés est visé dans chacun des blocs.

*** À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CC-013F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CI-013A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Regroupement 1 : *Démocratie et gouvernement au Canada*



Quelques pistes pour l'enseignement de ce regroupement

La création de schémas, de diagrammes et d'organigrammes, en format électronique ou sous forme d'affiches murales, peut appuyer la compréhension des structures et fonctions gouvernementales. Le modèle d'un organigramme du gouvernement fédéral se trouve à l'annexe 2.1. 

Réserver une partie de chaque cours pour discuter d'événements d'actualité relatifs aux questions politiques canadiennes, manitobaines ou locales. Chercher toujours à faire ressortir les liens entre les activités politiques et la vie quotidienne des élèves.

Ce regroupement offre l'occasion de faire une sortie scolaire à un édifice public ou gouvernemental tel que le Palais législatif, l'hôtel de ville ou le bureau municipal, le Palais de justice ou la cour locale. Il offre également l'occasion d'inviter à la salle de classe des représentants élus du gouvernement municipal, provincial, autochtone ou fédéral, ou des membres de la communauté qui travaillent pour des organismes gouvernementaux ou judiciaires.

Le Bloc 2 du regroupement offre l'occasion de faire participer les élèves à une élection simulée ou à des projets du Conseil scolaire de l'école. Certaines des situations d'apprentissage suggérées pourront s'inscrire à l'intérieur d'un tel projet.

Matériel utile :

Un logiciel de création graphique tel que « Inspiration » est utile dans l'élaboration de schémas ou d'organigrammes.

Le gouvernement fédéral présente en ligne une variété de documents, de fiches d'information, d'activités interactives et de ressources pédagogiques pour enseigner le thème du gouvernement, entre autres :

Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources : Trousse multimédia disponible de Patrimoine canadien au :

http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/resource/index_f.cfm

Programme des études canadiennes

Ministère du Patrimoine canadien

12, rue York

2^e étage, 12-2-A

Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Télécopieur : 613-998-9008

Téléphone : 613-998-9030

Sans frais : 1-877-392-4243

Un livret imprimable (version pdf) sur le gouvernement au Canada, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, est disponible sur Internet de la Bibliothèque du Parlement au :

<http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/index-f.asp>

Les enseignants peuvent aussi commander des exemplaires de ce livret auprès de la Bibliothèque du Parlement ou auprès de leur député fédéral.

Connaissances antérieures des élèves :

Le cours de 6^e année comprend une introduction aux principes de la démocratie et aux structures du gouvernement au Canada; il comprend également une introduction aux traités et aux droits autochtones.

Mise en situation

Choisir une ou plusieurs activités pour déclencher l'intérêt des élèves, faire le lien avec leurs connaissances antérieures sur les concepts clés du regroupement et susciter des questions à étudier.

Activités suggérées

- Répartir les élèves en groupes hétérogènes pour mener un remue-méninges sur ce qu'ils connaissent et ce qu'ils croient au sujet du rôle du gouvernement dans la société canadienne. Demander aux élèves d'inscrire leurs idées sur des notes autocollantes et de les organiser selon quatre ou cinq catégories de leur choix. Inviter chaque groupe à présenter ses idées à la classe et à comparer les catégories établies. Dans une séance plénière, clarifier les représentations fautives et inciter les élèves à générer des questions à s'interroger sur le thème du gouvernement au Canada.

Remarques à l'enseignant :

Fournir aux élèves au besoin un jet de mots sur le gouvernement pour stimuler les idées au cours du remue-méninges (voir l'annexe 2.2 pour un jet de mots basé sur les concepts clés du regroupement).



- Comme billet d'entrée, demander aux élèves d'enregistrer leurs activités quotidiennes au cours d'une journée régulière. Regrouper les élèves en équipes pour discuter du rôle, direct ou indirect, du gouvernement dans leurs routines quotidiennes, par exemple :
 - *le réveil : standardisation de l'heure locale;*
 - *allumer les lumières : services d'électricité;*
 - *prendre une douche : services d'eau et des égouts;*
 - *dépenser de l'argent : production de billets et de pièces de monnaie;*
 - *achats : payer les taxes de vente;*
 - *écouter la radio : réglementation des médias, contenu canadien;*
 - *se rendre à l'école : services de maintien et de construction des rues, permis de conduire, panneaux de circulation, transport public;*
 - *école : services scolaires, scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, éducation en langue française, etc.*

Inciter une discussion plénière sur le rôle du gouvernement dans la vie quotidienne. Inviter les élèves à écrire une réflexion sur ce rôle et à conserver leur réflexion dans leur portfolio d'apprentissage.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à inclure dans leur survol de la vie quotidienne des exemples d'événements importants (par exemple naissances, maladies, décès, mariages, célébrations, etc.). Dans la discussion plénière, faire ressortir des catégories générales selon lesquelles les élèves pourraient classer les divers rôles et responsabilités du gouvernement (par exemple sécurité et protection, services économiques, services de santé, etc.).

Comme variante à cette activité, inviter les élèves à envisager un monde sans gouvernement et sans lois et à créer un collage annoté décrivant un tel monde. Les inciter à tirer leurs propres conclusions sur les conséquences de l'anarchie et sur la raison d'être du gouvernement.

- Présenter aux élèves une photographie ou une illustration d'une scène de la vie quotidienne qui comprend plusieurs éléments des services et responsabilités gouvernementaux (voir l'annexe 2.3 pour un exemple, ou inviter les élèves à trouver des photos dans des revues). Inciter les élèves à faire ressortir tous les éléments qui découlent des services ou de la réglementation du gouvernement. Inciter les élèves à partager leurs listes et mener une discussion plénière sur le rôle du gouvernement dans la vie quotidienne.
- Expliquer aux élèves qu'au cours du regroupement, ils vont étudier le gouvernement au Canada. Proposer aux élèves de créer un dossier politique dans lequel ils conserveront de l'information sur le gouvernement canadien et le gouvernement manitobain. Préciser les éléments à inclure dans le dossier ainsi que le format de présentation (voir l'annexe 2.4 pour un modèle suggéré). Développer avec les élèves des critères descriptifs sur lesquels sera basée l'évaluation du dossier politique.

Remarques à l'enseignant :

Le site Web d'Élections Canada contient de l'information sur les partis politiques enregistrés au niveau fédéral :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=pol&document=index&dir=par&lang=f&textonly=false>

Pour les partis manitobains, consulter le site Web d'Élections Manitoba :

<http://www.electionsmanitoba.ca/main/media/parties.htm>

- Répartir les élèves en petits groupes et les inviter à créer un collage ou un album collectif de photographies, d'expressions et de citations qui représentent les valeurs et les idéaux démocratiques au Canada contemporain. Accorder un temps de partage parmi les groupes et entamer par la suite une discussion plénière sur ce qu'ils considèrent comme les principes les plus importants de la démocratie au Canada (par exemple la primauté du droit, l'égalité, l'acceptation de la diversité, la liberté, la participation des citoyens au gouvernement, le gouvernement responsable, les droits des minorités, la reconnaissance des droits de la personne, la justice, les élections libres, la responsabilité planétaire, etc.). Inciter les élèves à nommer des exemples de la pratique de chacun des principes énumérés, tels que le bilinguisme, le protocole de Kyoto, des cas de l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés*, l'enquête de la Commission Gomery (2004), etc.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient retenir la liste des principaux idéaux démocratiques afin de l'utiliser comme schéma organisateur dans la collecte d'articles d'actualité sur le gouvernement au Canada au cours du regroupement.

- Présenter aux élèves l'exemple d'une citation d'un personnage canadien sur la démocratie ou le gouvernement au Canada, par exemple la suivante :
« Un jour, toutes les personnes vivant au Canada seront des Canadiens. »
- Chef Dan George

Mener une discussion sur le sens et l'intention de la citation (*Qui est Dan George? Quel est son message? Pourquoi dit-il cela?*). Regrouper les élèves en équipes et les inviter à mener une recherche rapide pour trouver une variété de citations de personnages publics sur ce que signifie la démocratie au Canada. Inviter chaque groupe à créer un album électronique présentant leur collection, avec une courte explication du sens et du contexte de chaque citation, des détails descriptifs sur la personne citée et les raisons d'avoir choisi cette citation.

Inviter les groupes à choisir une citation à partager avec la classe ou à présenter sous forme d'une affiche illustrée et commentée. Mener par la suite une discussion plénière sur les diverses perspectives de la démocratie au Canada.

Remarques à l'enseignant :

Fournir aux élèves des exemples de documents, d'articles de journaux, de reportages ou de sites Web utiles. Encourager les élèves à citer des Canadiens et Canadiennes de diverses origines culturelles, époques historiques et régions du pays. Établir avec la classe des critères pour guider la création de leur album de citations (nombre d'articles, sources, éléments à inclure, format).

Des sites Web utiles :

Les grands discours canadiens,

<http://collections.ic.gc.ca/canspeak/francais/>

Les Archives de Radio-Canada, lancer une recherche par mot clé,

<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>

Célébrons l'histoire des femmes, Quelques citations mémorables,

http://www.gov.mb.ca/wd/publications/whm/cwh_quotes.fr.html

Les Grands Canadiens, Radio-Canada

<http://www.cbc.ca/grandscanadiens/greatcanadians/index.html>

(le site comprend des citations de Canadiens remarquables)

- Entamer une discussion pour faire réfléchir les élèves sur le concept de la tyrannie de la majorité en leur présentant une citation telle que la suivante :

Cette même égalité qui rend l'individu indépendant de chacun de ses concitoyens en particulier le livre isolé et sans défense à l'action du plus grand nombre.

- Alexis de Tocqueville (1805 – 1859), un Parisien qui a visité les États-Unis et le Bas-Canada pour observer la démocratie au « Nouveau Monde » et auteur du livre *De la démocratie en Amérique*.

Inviter les élèves à faire ressortir, à partir de leur vécu, des exemples de cas où la décision appuyée par *le plus grand nombre* était erronée ou inférieure à celle d'une minorité. Inciter une discussion sur les forces et les faiblesses du principe du gouvernement par la majorité dans une démocratie en réfléchissant aux perspectives minoritaires. Inciter les élèves à relever des exemples de la lutte historique des francophones minoritaires au Manitoba pour les droits linguistiques et éducatifs (par exemple la question des écoles au Manitoba, le bilinguisme devant les tribunaux de la province, les services en français, la gestion scolaire francophone, etc.).

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à relever des exemples informels de la puissance de la majorité et à réfléchir sur le conformisme ainsi que sur l'exclusion ou la marginalisation qui peut résulter de l'influence majoritaire. Il serait utile de revisiter cette discussion à la fin du regroupement.

- Inviter les élèves à visionner la vidéocassette « Une histoire de constitution » et de faire une liste de toutes les manières dont le gouvernement et les principes démocratiques influencent la vie quotidienne. Répartir les élèves en groupes pour partager leurs idées et élaborer une liste collective des bénéfices de la démocratie.
 - « Une histoire de constitution », Tina VILJOEN, Montréal, Office national du film, Groupe de recherche didactique La Nation, 1996, 22 minutes. (DREF 42870/V4796)

Autres films :

« Le parlement a parlé », Daniel FRENETTE, Montréal, Office national du film, Groupe de recherche didactique La Nation, 1996, 22 minutes. (DREF 42868/V4795)

- importance de l'échange de points de vue dans le processus démocratique, étapes de la création des lois.

« La démocratie au pouvoir », Daniel FRENETTE, Montréal, Office national du film, Groupe de recherche didactique La Nation, 1996, 13 minutes. (DREF 42869/V4071)

- importance de la liberté d'expression et les diverses perspectives dans une démocratie.

« L'accès à la justice en français au Manitoba », Association des juristes d'expression française au Manitoba, Saint-Boniface, DREF, 14 minutes. (DREF 42872/V4674)

- système de justice bilingue de la province du Manitoba en relation avec la vie quotidienne

- Inviter les élèves à participer à une élection simulée en suivant le modèle proposé par Élections Canada ou Élections Manitoba. Proposer aux élèves de s'adresser à des enjeux électoraux actuels qui sont liés aux concepts clés du regroupement (par exemple la justice, les droits de la personne, le bilinguisme, la Constitution, le fonctionnement du Parlement, les droits autochtones, les processus électoraux, les relations majoritaires-minoritaires, le rôle du Canada dans le monde, etc.). Cette activité peut se poursuivre tout au long du regroupement (recherche, création de partis politiques, élection de chefs, campagne électorale, débats et discours) pour se terminer avec l'activité culminante du scrutin et de l'annonce des candidats gagnants.

Remarques à l'enseignant :

Choisir l'ordre de gouvernement pour lequel une élection est le plus proche et le plus visible dans l'actualité. À la suite de l'élection simulée, comparer les résultats avec les résultats de la vraie élection.

Ressources éducatives d'Élections Manitoba :

http://www.electionsmanitoba.ca/main/education/Fedu_intro.htm

(personnes ressources pour des présentations en classe et trousse pour préparer une élection simulée)

Trousse d'élection simulée, Élections Canada :

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&dir=res/tea/sim&document=index&lang=f&textonly=false

Réalisation

Bloc 1 – Le système parlementaire au Canada

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-005 donner des exemples de la manière dont le gouvernement influe sur sa vie quotidienne,
par exemple les droits et les libertés, la sécurité, les lois, l'éducation, les soins de santé, les services;
- CC-006 décrire la démocratie parlementaire au Canada, entre autres la monarchie constitutionnelle, le fédéralisme, le Gouverneur général, le Premier ministre, le Cabinet, la Chambre des communes, le Sénat;
- CC-007 décrire les responsabilités et le fonctionnement du gouvernement fédéral en matière de pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;
- CP-044 décrire la division du pouvoir et des responsabilités dans les administrations fédérales, provinciales, municipales et des Premières nations;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve de justice et d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-104 rechercher le consensus pour collaborer à résoudre des problèmes;
- H-201 organiser et enregistrer de l'information en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple des cartes, des schémas, des résumés, des diagrammes conceptuels;
- H-202 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-404 dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de fournir aux élèves un logiciel de création de tableaux et diagrammes tel que « Inspiration ». Les élèves pourront créer, individuellement ou collectivement, un grand organigramme explicatif de la structure gouvernementale au Canada (veuillez consulter le modèle qui se trouve à l'annexe 2.1).

Les ressources suivantes sont disponibles du gouvernement fédéral pour appuyer l'apprentissage des concepts de ce bloc :

Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources (copie imprimable disponible en ligne sur le site de Patrimoine Canada, ou commander la version cédérom ou la trousse qui comprend des outils de références (affiches, brochures, vidéo) qui sont joints au document :

http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/ressource/index_f.cfm

Vous pouvez commander une copie du guide auprès du ministère du Patrimoine canadien :

Courriel : CSP-PEC@pch.gc.ca

Télécopieur : 613-998-9008

Téléphone : 613-998-9030

Sans frais : 1-877-392-4243

Programme des études canadiennes

Ministère du Patrimoine canadien

12, rue York

2^e étage, 12-2-A

Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Un livret imprimable (version pdf) sur le gouvernement au Canada, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, est disponible sur Internet de la Bibliothèque du Parlement au :

<http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/index-f.asp>

(Les enseignants peuvent aussi commander des exemplaires de ce livret auprès de la Bibliothèque du Parlement ou auprès de leur député fédéral.)

Ce regroupement offre une bonne préparation aux élèves pour la participation au Parlement jeunesse franco-manitobain : <http://www.conseil-jeunesse.mb.ca/projets/parlement.htm>.

Liens interdisciplinaires :

Ce bloc offre l'occasion de mettre en œuvre les compétences orales en français dans les jeux de rôle et les débats.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir le nombre d'activités qui permet d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Assigner à des groupes d'élèves une des caractéristiques principales du gouvernement canadien (p. ex. monarchie constitutionnelle, système fédéral, système parlementaire, répartition de pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, système à partis multiples, etc.). Inviter chaque groupe à consulter des sources pour trouver de l'information pertinente sur son élément assigné, et à préparer un cadre conceptuel pour représenter l'information recueillie (se référer à l'annexe 2.5 pour des éléments suggérés et un cadre conceptuel proposé). Chaque groupe pourra ensuite expliquer son élément du gouvernement à la classe pour lui enseigner la signification du terme.

À la suite des exposés, inviter les élèves à dresser un schéma conceptuel qui fait la synthèse des points saillants.

Évaluer le schéma au moyen des critères suggérés à l'annexe 2.6.

En plénière, mener une discussion sur ce que les élèves considèrent comme les éléments les plus importants de la démocratie au Canada en relation à leurs vies quotidiennes. Amener les élèves à appuyer leurs points de vue en se servant de raisonnement et d'exemples concrets.

(CC-005, CC-006, CC-007, H-201, H-202)

- Regrouper les élèves en équipes hétérogènes de six à huit membres et les inviter à préparer une saynète pour représenter un scénario où ils se trouvent abandonnés sur une île déserte.

Demander aux groupes de démontrer dans leur saynète le processus de prise de décisions collective sur des questions de gouvernance.

Proposer aux groupes des questions directrices telles que les suivantes :

- *Qui est responsable? Comment décider qui est à la tête du groupe?*
- *Quelles règles ou lois vont-ils suivre?*
- *Comment vont-ils faire pour prendre des décisions?*
- *Comment vont-ils partager les responsabilités?*
- *Que vont-ils faire pour régler des disputes ou des cas d'infraction à une loi?*

Expliquer aux élèves que leurs habiletés de prise de décisions collective seront observées au cours de la préparation des saynètes (se référer à l'annexe polyvalente I pour une grille d'appréciation suggérée).

À la suite des saynètes, entamer une discussion sur les divers rôles du gouvernement en faisant ressortir ses trois responsabilités principales :

- *décider des règles et des lois qui gouvernent la collectivité (pouvoir législatif);*
- *mettre en œuvre ces décisions et ces lois (pouvoir exécutif);*
- *veiller à ce que les décisions et les lois soient respectées (pouvoir judiciaire).*

Demander aux élèves de remplir la fiche de l'annexe 2.7 pour expliquer les principaux rôles du gouvernement au Canada, en consultant des références au besoin.

(CC-005, CC-006, CC-007, H-102, H-104)

- Répartir les élèves en quatre groupes pour représenter les formes de gouvernement suivants : la dictature, l'oligarchie, la démocratie et le gouvernement égalitaire par consensus. Clarifier avec les groupes les principes de la prise de décisions et de l'exercice du pouvoir selon lesquels leur gouvernement fonctionnera :



- *Dictature* : une personne possède l'autorité de prendre la décision finale et tous doivent respecter cette décision;
- *Oligarchie* : les décisions sont prises par un petit groupe déterminé;
- *Démocratie* : les décisions sont prises par l'ensemble du groupe au moyen d'un vote majoritaire (50 % plus un) ou au moyen d'une pluralité (le plus grand nombre de votes);
- *Égalitaire/consensus* : chaque décision doit reposer sur le consentement de tous les participants (100 %).

Les groupes pourront sélectionner au moyen d'un tirage au sort les personnes qui détiennent l'autorité dans la dictature ou l'oligarchie.

Assigner aux groupes un enjeu commun et pertinent sur lequel ils doivent prendre une décision (par exemple un code vestimentaire à l'école, les devoirs obligatoires, l'interdiction de téléphones cellulaires à l'école, des règlements de couvre-feu pour les adolescents, etc.). Chaque groupe prend une décision en suivant le processus de son type de gouvernement et présente sa décision à la classe.

Pendant la discussion, circuler pour observer les habiletés de collaboration et de résolution de problèmes des élèves (se référer à l'annexe polyvalente I). Dans une discussion plénière, les élèves discutent des avantages et des inconvénients des divers processus de prise de décisions : niveau de satisfaction des membres des groupes, niveau de participation au processus, efficacité, égalité et justice, responsabilisation, etc.

(CC-005, CC-007, H-102, H-104)

- Expliquer aux élèves le sens du terme « fédéralisme » tel que déterminé dans la Constitution du Canada : c'est-à-dire le principe de la division des pouvoirs et des responsabilités de gouvernance entre le gouvernement central fédéral et les gouvernements provinciaux ou territoriaux qui s'occupent de la gouvernance locale. Distribuer à des groupes d'élèves une série de cartes sur lesquelles sont inscrites diverses responsabilités gouvernementales au Canada (se référer à l'annexe 2.8 pour des éléments suggérés). Inviter les groupes à prédire comment s'effectue la division des pouvoirs et à classer les cartes sous les catégories suivantes :

- *responsabilités fédérales;*
- *responsabilités des Premières nations;*
- *responsabilités provinciales;*
- *responsabilités locales ou municipales.*

À la suite de leur classification, inviter les élèves à lire un court texte sur les fondements constitutionnels de la division des pouvoirs dans le système politique canadien qui se trouve à l'annexe 2.9. Mener une discussion sur le sens du texte. Inviter les élèves par la suite à corriger leur répartition des responsabilités gouvernementales à partir de ce texte et en consultant d'autres sources au besoin.

Demander aux élèves de nommer l'ordre de gouvernement responsable d'une variété de décisions ou de services gouvernementaux de la vie quotidienne au Canada. (Voir l'annexe 2.10 pour des exemples de questions suggérées.) Les élèves pourraient également formuler leurs propres questions et les échanger entre eux.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient également utiliser un diagramme de Venn pour représenter le partage des responsabilités gouvernementales.

Inviter les élèves à consulter les pages gouvernementales de l'annuaire téléphonique pour les aider dans la classification des responsabilités. Préciser que plusieurs responsabilités et pouvoirs sont partagés entre deux ordres gouvernementaux ou plus.

Expliquer que la Constitution canadienne n'accorde pas de responsabilités directement aux territoires, mais que ces responsabilités sont désignées par le gouvernement fédéral.

Les pouvoirs et responsabilités des gouvernements des Premières nations sont reconnus par le gouvernement en vertu de l'article 25 de la Constitution :

Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne porte pas atteinte aux droits ou libertés – ancestraux, issus de traités ou autres – des peuples autochtones du Canada, notamment :

- a) aux droits ou libertés reconnus par la proclamation royale du 7 octobre 1763;
- b) aux droits ou libertés existants issus d'accords sur des revendications territoriales ou ceux susceptibles d'être ainsi acquis.

Des ressources utiles pour cette activité :

Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources (copie imprimable disponible en ligne sur le site de Patrimoine canadien, ou commander la version cédérom ou la trousse qui comprend des outils de références (affiches, brochures, vidéo) qui sont joints au document : http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/resource/index_f.cfm)

Vous pouvez commander une copie du guide auprès du ministère du Patrimoine canadien, Programme des études canadiennes :

Courriel : CSP-PEC@pch.gc.ca

Téléphone sans frais : 1-877-392-4243

Un livret imprimable (version pdf) sur le gouvernement au Canada, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, est disponible sur Internet de la Bibliothèque du Parlement au : <http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/index-f.asp>

(CC-005, CC-007, CP-044, H-201)

- Distribuer aux élèves des cartes représentant divers postes gouvernementaux (se référer à l'annexe 2.11 pour des exemples suggérés et ajouter d'autres titres au besoin). Accorder un temps de préparation pour permettre aux élèves de vérifier le sens de chacune des cartes. Inviter les élèves à se placer en ordre selon l'hierarchie du gouvernement fédéral et à préparer un court énoncé au sujet du rôle de la personne désignée par la carte qui leur a été assignée.

Remarques à l'enseignant :

Répartir la classe en sous-groupes au besoin pour cette activité. Reproduire plusieurs exemplaires de certaines cartes (membres du caucus, membres du Cabinet, etc.).

(CC-006, CC-007, CP-044, H-201, H-202)

- Fournir aux élèves une liste de mots clés qui comprennent les éléments à inclure dans une description du gouvernement au Canada (voir les éléments suggérés qui se trouvent à l'annexe 2.12A). Inviter les élèves à consulter des sources pour obtenir de l'information afin de dresser un organigramme électronique, une affiche ou une maquette représentant le système gouvernemental au Canada (voir le modèle qui se trouve à l'annexe 2.12B). Inciter les élèves à inventer des icônes ou symboles pour représenter les fonctions législative, exécutive et judiciaire du gouvernement. Développer avec les élèves des critères d'évaluation du diagramme ou de la maquette tels que ceux qui sont proposés à l'annexe 2.12C. Inviter les élèves à présenter leurs organigrammes ou leurs maquettes en groupes.

Remarques à l'enseignant :

À noter qu'il existe diverses manières logiques de représenter la structure gouvernementale : offrir aux élèves l'occasion de lire une variété de tableaux et d'organigrammes. Encourager les élèves à formuler leurs propres modèles et à expliquer les liens entre les éléments de leur



diagramme. Leur fournir les mots clés à inclure dans le diagramme et préciser le nombre minimal d'éléments supplémentaires à ajouter (par exemple nommer deux responsabilités fédérales, préciser le nom d'un leader fédéral et d'un leader provincial, inclure au moins trois photos, etc.).

(CC-006, CC-007, CP-044, H-201, H-202)

- Inviter les élèves à recueillir des articles d'actualité ou des éditoriaux sur des enjeux relatifs au gouvernement canadien (par exemple un enjeu constitutionnel, une question sur la représentation électorale, le rôle du Sénat, les relations provinciales – fédérales, la souveraineté québécoise, les revendications territoriales autochtones, les droits des minorités, etc.). Choisir un article et en effectuer une analyse collective en se servant du modèle qui se trouve à l'annexe 2.13.

Demander aux élèves de dresser un album de coupures d'articles d'actualité sur le gouvernement au Canada et de remplir une fiche de référence pour chacun des articles sélectionnés.

Préciser le nombre d'articles, le modèle à suivre et les thèmes à inclure; évaluer l'album en fonction de ces critères. Voir l'annexe 2.14 pour le modèle d'une fiche de référence.

(CC-005, H-200, H-301)

- Inviter des petits groupes d'élèves à choisir un article d'actualité politique à présenter à la classe. Demander aux groupes de préparer à l'avance deux ou trois questions qui pourraient provoquer la discussion sur le sujet choisi en faisant ressortir une multiplicité de points de vue.

Demander à chaque groupe de sélectionner un membre pour présider la discussion, et pour s'assurer que les membres du groupe partagent la responsabilité d'inciter à la discussion en faisant ressortir une variété de perspectives.

Encourager le groupe à planifier et à poser des questions, à proposer des options divergentes ou novatrices, à clarifier les points d'information, à corriger au besoin des erreurs de faits, etc. Au cours de la discussion, observer les habiletés collaboratives et communicatives des membres du groupe présentateur ou inviter un membre de la classe à les observer au moyen de la fiche qui se trouve à l'annexe 2.15.

(CC-005, H-102, H-104, H-404)

- Présenter aux élèves la citation ci-dessus ou un vidéoclip de la cérémonie de la signature de la Constitution en 1982 (consulter le site des Archives de Radio-Canada). Expliquer aux élèves qu'une constitution établit la structure et les responsabilités gouvernementales ainsi que les droits et responsabilités des citoyens d'un pays. Clarifier le fait que la constitution canadienne était un document d'origine britannique (*l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*) jusqu'en 1982. Mener une discussion sur le rôle et l'importance symbolique de *La Loi constitutionnelle de 1982*, en faisant ressortir le fait qu'il existe encore un débat public au sujet de ce document et de ses répercussions, surtout en ce qui concerne le statut du Québec et des Premières nations.

Demander aux élèves de choisir un événement relatif au débat constitutionnel au Canada et de produire un court reportage de journal sur l'événement.

Les élèves pourront choisir des événements tels que la crise d'octobre (1970), les référendums au Québec sur la souveraineté (1980 et 1995), la crise d'Oka (1990) ou le référendum national sur l'accord de Charlottetown (1992). Préciser que le reportage doit citer au complet les sources d'information consultées et doit présenter et organiser l'information dans un format approprié et facile à repérer sur la ligne de temps murale. Accorder le temps de visionner les reportages affichés et de discuter de leur importance.

Le Canada célèbre aujourd'hui son accession à la pleine souveraineté. La Constitution canadienne est enfin revenue au pays, et nous pourrions désormais la modifier nous-mêmes sans recourir au Parlement du Royaume-Uni.

- Pierre Elliott Trudeau, Discours lors de la cérémonie de la Proclamation de la Constitution, 1982

Remarques à l'enseignant :

Cette activité offre l'occasion de revoir avec les élèves comment prendre des notes et comment résumer l'information recueillie en leurs propres mots (voir l'annexe polyvalente P pour des conseils à ce sujet).

Les sites Web suivants seront utiles :

Radio-Canada, Nouvelles, « Dossier, Canada : La saga constitutionnelle » :

<http://radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/constitution/>

(historique de la Constitution et explication du système politique canadien, vidéoclip de la signature de la Constitution de 1982)

Grands débats au Canada, Crise d'octobre :

http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/guide/grands/crise_doctobre.html

Le Centre de recherche et de l'information sur le Canada, Guide éclair, Chronologie de la constitution canadienne :

http://www.cric.ca/fr_html/guide/constitution/chronology.html

Le Centre de recherche et de l'information sur le Canada, Guide éclair, *La Charte canadienne des droits et libertés* :

http://www.cric.ca/fr_html/guide/charter/charter.html

Archives de Radio-Canada, La crise d'Oka :

http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-9-39/guerres_conflits/crise_oka/

(CC-005, CC-006, CC-007, CP-044, H-201)

- Répartir les élèves en groupes de co-apprentissage pour mener une recherche sur le processus parlementaire au Canada. À l'intérieur de chaque groupe, proposer à un membre de choisir un élément particulier du gouvernement à étudier, par exemple :
 - *le fédéralisme;*
 - *la Constitution;*
 - *la Couronne britannique;*
 - *le Gouverneur général;*
 - *le Premier ministre;*
 - *la Chambre des communes;*
 - *le Sénat.*

Demander à chaque groupe de préparer un court exposé oral qui explique le processus parlementaire canadien au moyen d'une personnification des éléments du système gouvernemental.

Remarques à l'enseignant : Encourager la créativité dans la représentation des éléments du gouvernement (se référer à l'annexe polyvalente O pour des conseils concernant les jeux de rôle). Les élèves pourraient choisir de jouer le rôle d'un des principaux éléments du gouvernement, par exemple :

« Je suis un système fédéral. Je suis organisé pour que ... »;

« *Je suis la Constitution du Canada. Mon rôle au Canada, c'est de ...* »;

« *Je suis un membre du Sénat et j'ai été choisi par... Mon travail consiste à ...* »

Inciter les élèves à utiliser des tableaux et organigrammes imprimés ou électroniques pour appuyer leurs explications au besoin. Encourager les groupes à incorporer des costumes ou des accessoires pour représenter les composantes du gouvernement, ou à s'arranger dans une configuration qui facilite une explication de la structure gouvernementale du Canada. Établir avec la classe à l'avance des critères d'évaluation en fonction des RAS visés dans cette situation d'apprentissage.

Inviter les autres membres de la classe à dresser un schéma explicatif dans lequel figurent les idées principales au cours des exposés.

(CC-006, CC-007, CP-044, H-104, H-202)

- Distribuer aux élèves un tableau des principaux postes gouvernementaux (se référer à l'annexe 2.16). Inviter les élèves à consulter des sites Web du gouvernement ou des sources imprimées pour trouver les renseignements suivants au sujet de chaque poste :
 - *ordre de gouvernement (fédéral, Première nation, provincial ou municipal);*
 - *branche gouvernementale (législative, exécutive, judiciaire);*
 - *méthode de sélection;*
 - *rôle et responsabilités du poste.*
 - *nom de la personne qui occupe le poste actuellement;*
 - *photo de la personne qui occupe le poste.*

Inviter les élèves à partager l'information recueillie et à créer un bulletin d'affichage des postes de leadership politique au Canada. Mener une discussion sur les qualités de leadership requises dans un poste politique.

Demander aux élèves de créer une annonce d'emploi qui invite la mise en candidature à un des postes.

(CC-006, CC-007, CP-044, H-201)

- Planifier une sortie scolaire à un édifice public gouvernemental (par exemple le Palais législatif, la Cour provinciale, le bureau d'une Première nation locale, l'hôtel de ville ou le bureau municipal, etc.). Organiser une visite guidée ou une observation des procédures. Inciter les élèves à noter des détails significatifs au sujet du fonctionnement du gouvernement ou au sujet des symboles et des protocoles gouvernementaux. À la suite de la visite, mener une discussion plénière permettant de partager les observations et d'élaborer une lettre collective de remerciements adressée à la personne responsable de la visite.

Remarques à l'enseignant :

Inciter la classe à inclure dans la lettre un résumé des points saillants de la visite et à nommer un élève pour assumer le rôle d'animateur de discussion dans la rédaction de la lettre collective.

(CC-006, CP-044, H-404)

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives et les inviter à créer un grand tableau mural pour représenter les divers ordres de gouvernement au Canada ainsi que leurs rôles législatif, exécutif et judiciaire (voir l'annexe 2.17 pour un modèle suggéré pour le tableau).

Inviter les équipes à sélectionner des reportages ou éditoriaux au cours du regroupement et de les classer dans la section appropriée du tableau mural. Pour chaque article sélectionné, demander aux élèves d'insérer un court résumé analytique qui explique le rôle du gouvernement en rapport avec le sujet et qui exprime une opinion réfléchie et bien fondée sur son importance pour la jeunesse canadienne. Les élèves pourraient aussi ajouter une courte recommandation à l'organisme gouvernemental en question.

(CC-005, CC-006, CC-007, CP-044, H-201)

- Inviter des petits groupes d'élèves à mener une recherche pour répondre à la question suivante : *Quelles sont les étapes pour adopter une nouvelle loi au Canada?*

Demander aux élèves de noter leur recherche sous forme d'un tableau séquentiel. Revoir avec les élèves les étapes du processus législatif et inviter les élèves à raffiner et à corriger leurs tableaux.

Regrouper les élèves en équipes collaboratives et les inviter à proposer un nouveau projet de loi ou un amendement à une loi existante, basé sur un enjeu réel dans les médias.

Demander aux groupes de préparer une courte simulation de toutes les étapes du processus législatif fédéral en utilisant le projet de loi proposé.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourront présenter leur simulation sous forme d'une vidéo ou d'un exposé multimédia. Préparer à l'avance avec la classe des critères d'évaluation pour la simulation.

Les élèves pourraient également choisir de faire une simulation des étapes de l'adoption d'une loi provinciale. Voir l'annexe 2.18 pour un résumé des étapes de l'adoption des lois au Canada et au Manitoba. Faire ressortir la différence principale entre le processus législatif provincial et le processus législatif fédéral (au fédéral, le processus inclut l'envoi du projet de loi à l'autre chambre du Parlement).

Sites Web utiles :

Le Parlement du Canada : La démocratie en action,
<http://www.parl.gc.ca/Publications/Democracy-f.htm>

Assemblée législative du Manitoba, Fiches d'information, Adoption des lois,
<http://www.gov.mb.ca/legislature/info/facts.fr.html>

(CC-005, CC-007, H-201, H-202)

- Inviter les élèves à trouver dans les actualités la mention d'un projet de loi qui a été proposé au Parlement canadien. Lire l'article à la classe et mener une discussion sur le statut actuel du projet de loi (par exemple, première lecture dans la Chambre des communes, deuxième lecture, examen en comité, troisième lecture, envoi au Sénat, approbation royale).

En groupes coopératifs, inviter les élèves à prédire ce qui se passera avec ce projet de loi, en considérant quels groupes d'intérêt seraient affectés et comment ces groupes feraient du lobbying auprès des comités. Afficher les prédictions des élèves et les comparer aux résultats éventuels des débats parlementaires en consultant le canal parlementaire CPAC ou le site éducatif de la Bibliothèque du Parlement.

Demander aux élèves de rédiger un texte argumentatif prenant position pour ou contre un projet de loi récent ou actuel.

Un modèle possible pour ce texte est celui du *PPPST* (personnage – public – présentation – sujet traité), par exemple :

- personnifier un projet de loi qui essaie de convaincre des députés réticents à l'accepter comme loi, au moyen d'une publicité audiovisuelle qui traite des conséquences possibles de ne pas passer cette loi;



- épouser le point de vue d'un groupe d'intérêt qui s'adresse aux membres d'un Comité parlementaire pour les convaincre d'appuyer un nouveau projet de loi qui renforce la politique du bilinguisme officiel (faire du « lobbying »);
- épouser le point de vue d'un journaliste québécois qui s'adresse aux consommateurs anglophones des médias de masse du Canada central, sous forme d'une caricature politique qui traite du sujet d'un référendum proposé sur la souveraineté du Québec.

Accorder un temps de partage en groupes coopératifs et mener une discussion plénière sur la valeur d'adopter une perspective différente au cours du processus de prise de décisions collective.

Des activités sur le processus législatif sont disponibles sur le site éducatif parlementaire canadien au :

Bibliothèque du Parlement, Le Public et le parlement, Trousse pédagogique :

<http://www.parl.gc.ca/information/about/education/people-parliament/pp-f.htm>

(CC-005, CC-006, CC-007, H-201, H-202)

- Demander aux élèves s'ils croient que les droits démocratiques des citoyennes et citoyens du Canada sont toujours respectés par le gouvernement. Relever des exemples :

- *Un citoyen a obtenu le permis requis afin de bâtir un garage sur sa propriété. Après avoir acheté tout le matériel de construction, il apprend que le gouvernement municipal a décidé d'annuler le permis.*
- *Toutes les écoles du Manitoba conservent de l'information personnelle sur leurs élèves. Un jour, en passant à côté d'une école de votre quartier, vous remarquez que des dossiers personnels d'élèves ont été renversés de la boîte à ordures et ont été dispersés dans les rues par le vent.*

Inviter les élèves à considérer quel recours serait à la disposition des citoyens dans le cas du non-respect de leurs droits par le gouvernement. Inciter les élèves à consulter le site Web de l'Ombudsman du Manitoba afin de confirmer ou de vérifier leurs opinions :

<http://www.ombudsman.mb.ca/indexfr.htm>

Mener une discussion générale sur le rôle de l'Ombudsman.

- *L'ombudsman du Manitoba est nommé pour une durée de six ans sur la recommandation d'un comité représentant tous les partis de l'Assemblée législative. Ce mandat de six ans peut être renouvelé une seconde fois.*
- *L'ombudsman est impartial et indépendant du gouvernement.*
- *L'ombudsman est chargé de faire enquête sur les plaintes de toute personne qui estime qu'elle a été traitée injustement par le gouvernement provincial ou une administration municipale incluant la Ville de Winnipeg.*
- *L'ombudsman effectue une enquête approfondie, impartiale, indépendante et non partisane de chaque plainte de façon à s'assurer que les mesures administratives du gouvernement sont adoptées de manière plus équitable et plus responsable.*
- *L'ombudsman a le pouvoir d'enquêter, de faire des recommandations et de rendre compte au public.*
- *L'ombudsman donne la possibilité aux parties en désaccord de se faire entendre : il écoute et traite tout le monde avec équité, dignité, respect et courtoisie.*

Source : Ombudsman du Manitoba, <http://www.ombudsman.mb.ca/investigationsfr.htm>

(CC-006, CP-044, H-404)

Réalisation

Bloc 2 – Les élections au Canada

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-008 décrire le processus électoral et le rôle des partis politiques;
- CC-009 nommer les leaders politiques actuels au Canada,
entre autres autochtones, fédéraux, provinciaux, municipaux;
- CP-046 donner des exemples de manières dont les individus et les groupes peuvent influencer les systèmes sociaux et politiques au Canada,
par exemple le droit de vote, les partis politiques, les syndicats, la désobéissance civile, les organismes non gouvernementaux, le lobbying;
- VC-002 valoriser ses responsabilités et ses droits démocratiques.
- H-200 sélectionner de l'information à partir d'une variété de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
entre autres des sources primaires et secondaires;
- H-301 analyser le contexte des événements, des comptes rendus, des idées et des interprétations;
- H-304 analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple des artefacts, des photographies, des caricatures politiques, des œuvres d'art;
- H-305 comparer divers points de vue et interprétations dans les médias et d'autres sources d'information;
- H-402 exprimer des opinions informées et réfléchies.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Pendant une période de campagne électorale (fédérale, provinciale ou municipale), ce bloc pourrait devenir une simulation du processus électoral. Plusieurs activités proposées pourraient être intégrées dans une telle simulation.

Des ressources pour planifier une élection simulée sont disponibles sur les sites Web suivants :

- Ressources éducatives d'Élections Manitoba :
http://www.electionsmanitoba.ca/main/education/Fedu_intro.htm
(personnes ressources pour des présentations en classe et trousse pour préparer une élection simulée)
- Trousse d'élection simulée, Élections Canada :
http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&dir=res/tea/sim&document=index&lang=f&textonly=false

Un document utile pour comprendre le processus électoral fédéral est le suivant :

Le système électoral du Canada : son évolution, son fonctionnement (2001), disponible en ligne sur le site Élections Canada : <http://www.elections.ca>

(Choisir *Publications*, ensuite *Publications pour les enseignants*.)



Revoir avec les élèves les définitions de *sources primaires* et *sources secondaires* à l'aide de l'annexe polyvalente R et analyser avec eux quelques exemples de sources. Offrir aux élèves de multiples occasions de relever, d'utiliser et d'analyser des sources primaires et secondaires au cours de activités de recherche.

Connaissances antérieures des élèves :

Le cours de 6^e année inclut une introduction à certains concepts clés pertinents aux élections au Canada, par exemple le rôle des partis politiques, l'importance du vote, les droits et responsabilités de la citoyenneté, le rôle des députés élus.

Liens interdisciplinaires :

Ce bloc offre l'occasion de développer les compétences médiatiques, par exemple l'interprétation et la création de caricatures politiques, la comparaison de divers points de vue.

Il serait utile de faire des liens entre le processus électoral gouvernemental et l'élection des représentants au Conseil étudiant ou à d'autres organismes représentatifs.

Ce bloc offre aussi l'occasion d'intégrer la résolution de problèmes en mathématiques (rapports et proportions) dans la discussion du système électoral majoritaire et de la représentation proportionnelle.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 2)

Choisir le nombre d'activités qui permet d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Présenter aux élèves quatre ou cinq exemples de photographies de divers leaders politiques actuels en utilisant des sources imprimées ou électroniques. (Une liste de postes de leadership suggérés se trouve à l'annexe 2.19.) Inviter les élèves à jumeler les noms et les titres de postes aux photos, en consultant des sources médiatiques au besoin. Inviter les élèves à repérer lesquels parmi les leaders reconnus sont des représentants élus par le peuple. Afficher les photos et les détails descriptifs sur un babillard pour référence au cours de la situation d'apprentissage.

Demander aux élèves par la suite de remplir la fiche qui se trouve à l'annexe 2.19 en consultant des journaux et des sites Web.

Remarques à l'enseignant :

Cette activité peut se réaliser sous forme de « cyberquête » ou de chasse aux trésors dans Internet, en fournissant aux élèves des sites pertinents (voir la liste qui suit).

Encourager les élèves à commencer la collecte de caricatures politiques sur divers leaders politiques à les afficher sur le babillard. Accorder quelques minutes pour partager les caricatures au début des classes de sciences humaines au cours de l'année.

Une variété de caricatures politiques sont disponibles sur le site Web suivant :

<http://www.imagescanada.ca/index-f.html>

(lancer une recherche sous le mot clé « caricatures »)

Autres sites Web utiles :

Parlement du Canada, Personnes :

http://www.parl.gc.ca/common/AboutParl_People.asp?Language=F

(listes des membres du Sénat et de la Chambre des communes)

http://www.afn.ca/frenchweb/Assemblée_des_Premières_Nations.htm

Élections Manitoba :

<http://www.electionsmanitoba.ca/french/Fhome.htm>

(identifier sa circonscription électorale provinciale)

Élections Canada :

<http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>

(identifier sa circonscription électorale fédérale)

Premier ministre du Canada :

<http://pm.gc.ca/fra/default.asp>

Le Président de la Chambre des communes du Canada :

http://www.parl.gc.ca/information/about/people/House/Speaker/index_f.html

Le Président du Sénat du Canada :

http://www.parl.gc.ca/information/about/people/key/sp_pres/bio.asp?lang=F&sou=ap_sen&tg=sen

Gouverneur général du Canada :

http://www.gg.ca/menu_f.asp

Assemblée législative du Manitoba, Députés :

<http://www.gov.mb.ca/legislature/members/index.fr.html>



(liste et photos des députés de l'Assemblée législative du Manitoba et des membres du Cabinet provincial, description de leurs fonctions)

(CC-009, H-200)

- Inviter les élèves à travailler en partenaires pour mener une recherche sur un leader politique contemporain au Canada. Développer avec la classe un schéma de prise de notes pour la recherche tel que celui qui est suggéré à l'annexe 2.20.

Demander aux dyades de présenter une courte entrevue du personnage qu'ils ont étudié.

Remarques à l'enseignant :

Assigner les personnages ou établir un mécanisme pour assurer que les choix des élèves touchent des exemples de leaders fédéraux, autochtones, provinciaux et municipaux ainsi que les fonctions exécutive, législative et judiciaire du gouvernement. Cette activité offre l'occasion d'évaluer la prise de notes et la citation de sources dans le processus de recherche sans exiger un projet écrit complet ou détaillé.

(CC-008, CC-009, CP-046, H-200)

- Entamer un remue-méninges sur ce que les élèves connaissent sur les partis politiques et les élections au Canada. Inviter les élèves à apporter comme billet d'entrée le lendemain les noms des partis politiques principaux au Canada et deux faits au sujet de chacun de ces partis. Accorder un temps de partage et inviter les élèves à formuler en groupes des hypothèses sur le rôle et l'importance des partis politiques dans le processus électoral au Canada.

En discussion plénière, clarifier le rôle des partis politiques et inviter les élèves à formuler des métaphores ou des analogies pour définir ce rôle.

Demander aux élèves d'écrire un court résumé des points clés sur les partis politiques et de conserver ce texte dans leur dossier politique (voir la mise en situation).

Remarques à l'enseignant :

Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent des opinions semblables quant au gouvernement et qui établissent une organisation dans le but d'appuyer des candidats à une élection.

Ajouter un élément d'humour à cette analyse en incitant les élèves à mener une étude sur le Parti rhinocéros, ou à formuler leur propre énoncé de politique humoristique pour un nouveau parti politique non conformiste.

Pour plus de renseignements sur le rôle des partis politiques et sur les noms de partis officiels au Canada, consulter le site d'Élections Canada :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=pol&document=index&dir=pol&lang=f&textonly=false>

Si les élèves choisissent de consulter des sites Web des divers partis politiques, les encourager à reconnaître que ces sites ne présentent pas une perspective impartiale ou désintéressée : ils sollicitent des membres ainsi qu'un appui politique ou monétaire.

(CC-008, CC-009, H-200, H-301)

- Inviter les élèves à participer à un sondage sur leurs priorités personnelles s'ils votaient dans une élection fédérale ou provinciale (veuillez consulter l'annexe 2.21 pour un exemple d'un questionnaire pour le sondage). Répartir les élèves en groupes de six à huit personnes pour comparer les résultats du sondage. Inviter chaque groupe à arriver à un consensus sur les dix priorités qu'ils considèrent comme les plus importantes. Demander à chaque groupe de présenter et de justifier sa liste de priorités.

Remarques à l'enseignant :

Revoir préalablement avec les élèves la liste de priorités suggérées afin de les clarifier ou de les préciser davantage. Même si les groupes ne peuvent pas arriver à un consensus, les encourager à prendre des mesures pour assurer l'écoute active, surtout l'écoute des voix de désaccord ou minoritaires. Faire ressortir l'importance de la discussion et du débat dans la prise de décisions au Parlement.

Les listes de priorités pourraient être utilisées plus tard au cours d'une recherche, pour comparer les priorités avec celles des partis politiques actuels au Canada.

(CC-008, CP-046, VC-002, H-305, H-402)

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives pour mener une recherche électronique sur le processus électoral au Canada ou au Manitoba. Les membres des groupes pourront partager les sujets suivants entre eux :
 - les partis politiques officiels;
 - les procédures de la campagne électorale;
 - le processus de poser sa candidature;
 - la démarche à suivre pour voter;
 - les circonscriptions électorales;
 - le rôle des médias et des sondages d'opinion publique.

Demander aux groupes de réunir leurs renseignements pour créer un dépliant informatif sur le processus électoral au Canada.

Inviter chaque groupe à échanger son dépliant avec celui d'un autre groupe et à comparer les points clés des deux documents. Encourager les groupes à faire ressortir les éléments du processus électoral qu'ils perçoivent comme étant les plus importants pour veiller à ce que les résultats soient justes et démocratiques (par exemple le vote secret, les médias et la circulation d'information, l'accessibilité, les circonscriptions électorales, etc.).

Remarques à l'enseignant :

Choisir de mettre l'accent sur l'ordre de gouvernement le plus pertinent, c'est-à-dire celui ayant l'élection la plus récente. Faire ressortir dans la discussion le fait que le processus électoral au Canada est reconnu au niveau international comme étant un modèle démocratique très respecté.

Un autre choix de recherche est d'inviter un représentant d'Élections Manitoba à faire un exposé sur la démarche électorale provinciale et à demander aux élèves par la suite de faire un rapport oral ou écrit sur le processus électoral.

Élections Canada :

<http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>

Élections Manitoba :

<http://www.electionsmanitoba.ca/french/Fhome.htm>

(CC-008, VC-002, H-200, H-402)

- Inviter un représentant de la Société franco-manitobaine à venir adresser la parole aux élèves au sujet de l'histoire et du mandat de la Société. Inciter les élèves à préparer des questions à poser sur les activités de la société au fil du temps pour promouvoir la reconnaissance de la culture, de l'identité et des droits des francophones minoritaires dans le contexte politique du Manitoba et du Canada.





À la suite de la visite, mener une discussion générale sur diverses façons d'influencer les décisions politiques au moyen de la pression individuelle ou collective.

Demander aux élèves de créer des jeux de rôle réalistes représentant des activités de lobbying auprès des représentants élus ou des partis politiques.

Consulter l'annexe polyvalente O sur les jeux de rôle pour guider cette activité.

Remarques à l'enseignant :

D'autres possibilités d'invités engagés dans des activités de lobbying sont des syndicats, des organismes non gouvernementaux et communautaires représentant les intérêts de groupes minoritaires, etc.

(CP-046, VC-002, H-305, H-402)

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives et les inviter à générer une liste de critères pour encadrer le processus électoral afin d'assurer qu'il reflète les principes de la démocratie et qu'il encourage la participation maximale des citoyens et citoyennes (par exemple l'égalité des électeurs, l'impartialité, la clarté, la liberté, la vérification, disponibilité de services et d'information dans les deux langues officielles, l'accessibilité pour les personnes handicapées). Inviter chaque groupe à partager avec la classe ses critères pour une démarche électorale juste et démocratique (par exemple utiliser une liste d'électeurs pour s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois, proposer des personnes neutres pour compter les votes, établir des dispositions pour permettre à tous les électeurs de voter, interdire le chantage et l'intimidation des électeurs, fournir des directives et des bulletins de vote clairs et précis, etc.).

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à faire le lien avec la démarche pour l'élection du Conseil étudiant; des critères pourraient être proposés pour guider le déroulement d'une élection scolaire ou suggérés en tant que modification de la constitution du Conseil scolaire.

(CC-008, CP-046, VC-002, H-102, H-106)

- Présenter aux élèves le scénario d'un enjeu politique ou social dans leur communauté locale qui est pertinent à la vie quotidienne en faisant référence à des articles d'actualité dans le journal local. Regrouper les élèves en équipes collaboratives pour générer une liste de diverses manières qui sont à la disposition des citoyens et citoyennes pour influencer la prise de décisions au sujet de l'enjeu en question, par exemple :
 - *faire circuler une pétition;*
 - *organiser une manifestation communautaire pacifique;*
 - *distribuer des dépliants ou des affiches;*
 - *monter un site Web ou un groupe de discussion en ligne;*
 - *écrire des lettres aux représentants responsables;*
 - *participer à une assemblée municipale;*
 - *organiser un forum communautaire;*
 - *monter une campagne publicitaire pour exprimer son point de vue;*
 - *obtenir l'appui d'une organisation non gouvernementale ou communautaire reconnue;*
 - *faire des annonces au moyen de la radio communautaire;*
 - *voter;*
 - *promouvoir ou appuyer un candidat qui exprime le même point de vue;*

- *participer à un geste de désobéissance civile;*
- *commencer un nouveau parti politique;*
- *faire du lobbying auprès des représentants élus;*
- *écrire une lettre à la rédaction d'un journal;*
- *recueillir des fonds pour un parti politique.*

Organiser une rotation afin de permettre à tous les groupes de partager leurs idées et d'ajouter d'autres idées aux listes proposées. Établir par la suite une grande liste collective de gestes d'exercice de la citoyenneté pour influencer la prise de décisions communautaires.

Demander à chaque groupe de présenter un jeu de rôle qui dépeint deux différents types de gestes d'action civique en rapport avec l'enjeu choisi.

Consulter l'annexe polyvalente O pour des conseils sur les jeux de rôle.

Mener une discussion générale sur l'efficacité comparative des divers types de gestes de citoyens pour influencer les décisions politiques.

Remarques à l'enseignant :

Amener les élèves à prendre conscience du fait que le droit de vote n'est qu'un moyen parmi une gamme de possibilités dans l'exercice des droits démocratiques pour influencer les décisions politiques. Encourager les élèves à considérer le rôle de divers organismes non gouvernementaux tels que Greenpeace, Amnistie internationale et des groupes communautaires ou environnementalistes, surtout en ce qui concerne leur influence sur les électeurs, la presse ou les candidats. Discuter également du rôle des médias dans la détermination des enjeux prédominants d'une campagne électorale.

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-402)

- Inviter les élèves à parcourir les journaux ou les Archives de Radio-Canada pour relever des exemples de gestes de citoyenneté qui ont effectué ou provoqué un changement politique (par exemple le cas de Georges Forest et les droits linguistiques au Canada en 1975, des résultats d'élections ou de référendums, des manifestations politiques, etc.). Revoir avec la classe les définitions de *sources primaires* et *sources secondaires* à l'aide de l'annexe polyvalente R. Inviter les élèves à travailler en petits groupes afin de trouver une source primaire et une source secondaire au sujet d'un des événements politiques retrouvés. Insister pour que les groupes comparent et analysent le message, la fiabilité et le parti pris de chacune des sources.

Demander aux groupes de partager leur analyse des deux sources avec un autre groupe.

Mener par la suite une discussion générale sur les caractéristiques et la fiabilité des sources primaires comparativement aux sources secondaires.

(CP-046, VC-002, H-200)

- Inviter les élèves à consulter des journaux ou des sites Web pour remplir une fiche de questions sur la représentation politique actuelle au niveau fédéral (voir l'annexe 2.22).

Demander aux élèves de présenter leurs réponses au moyen d'un tableau ou d'un graphique.

Mener une discussion sur ce que les chiffres semblent dire sur la représentation démocratique au Canada. Inciter les élèves à faire ressortir un énoncé positif et un énoncé négatif au sujet du système de représentation fédérale en justifiant leurs observations.

(CC-008, H-200, H-301, H-402)



- Inviter les élèves à lire un court texte sur le *système majoritaire uninominal* à un tour dans le système électoral au Canada (voir l'annexe 2.23). Discuter du sens de l'article et clarifier les termes au besoin. Répartir les élèves en petits groupes et leur demander de créer un tableau qui démontre comment il serait possible d'élire un gouvernement sans qu'une majorité (plus de 50 %) des électeurs aient voté pour le parti gagnant. Les élèves pourront consulter le site d'Élections Canada pour utiliser comme exemple des données sur les résultats d'élections précédentes.

Faire une mise en commun des tableaux et mener une discussion générale sur l'idée de transformer notre système électoral en système de représentation proportionnelle (se référer à l'annexe 2.24). Faire ressortir des choix possibles pour une représentation plus équitable de chaque vote ainsi que de l'ensemble du vote populaire.

Demander à chaque groupe de proposer, de présenter et de justifier un modèle de représentation proportionnelle pour la prochaine élection du Conseil étudiant.

Remarques à l'enseignant :

Un modèle possible est le suivant : une liste provisoire de dix candidats, dont les quatre personnes avec le plus grand nombre de votes seraient nommées, respectivement, Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Encourager les élèves à proposer leurs propres modèles.

Des sites Web utiles :

Commission du droit du Canada, « Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada », un rapport 2004 :

http://www.lcc.gc.ca/fr/themes/gr/er/er_report/er_report_toc.asp

(consulter la section des Recommandations à la fin du document)

Radio Canada, Archives, Le vote au Canada, droit ou privilège?

http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-17-1443/politique_economie/droit_vote_canada/

Élections Canada, Renseignements généraux :

<http://www.elections.ca/intro.asp?section=gen&document=index&lang=f&textonly=false>

(consulter le document *Le système électoral du Canada, Un système majoritaire uninominal*)

(CC-008, CP-046, H-106, H-402)

- Inviter les élèves à recueillir de l'information sur les partis politiques officiels au Canada, par exemple leur logo officiel, leurs politiques et priorités, leurs visions et valeurs fondamentales, leurs chefs, etc. Les élèves pourront utiliser l'annexe 2.25 comme schéma pour organiser leurs notes de recherche. Inviter les élèves à partager leur information en groupes et à décider quel parti politique correspond le plus à leurs propres priorités et valeurs.

Remarques à l'enseignant :

L'information recueillie sur les partis politiques peut être utilisée comme une partie de la préparation d'une simulation d'élection. Encourager les élèves à réfléchir d'un œil critique sur les messages politiques des divers partis et à analyser le contexte et le but de ces messages.

Un lien utile :

Élections Canada, Jeunes électeurs, Partis politiques :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=pol&document=index&dir=par&lang=f&textonly=false>

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-200, H-301)

- Inviter un représentant élu du gouvernement provincial ou fédéral, ou un sénateur du Manitoba, à adresser la parole aux étudiants sur le rôle et les responsabilités des députés, les processus électoraux et la fonction des partis politiques. Inviter les élèves à préparer des questions à poser à l'invité.

À la suite de l'exposé, demander aux élèves d'écrire une lettre de remerciements qui résume ce qu'ils ont appris lors de la visite ou d'écrire un reportage pour le bulletin de l'école.

Remarques à l'enseignant :

Vérifier avec la direction de l'école ou de la division scolaire s'il existe une politique exigeant que tous les partis politiques soient invités à adresser la parole aux élèves afin d'éviter l'apparence de partialité.

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-400)

- Organiser une visite guidée du Palais législatif du Manitoba ainsi qu'une observation de la période des questions si possible. Suite à la visite, demander aux élèves de créer un dépliant qui présente les points saillants de la visite et qui résume leur apprentissage du fonctionnement du système politique au niveau de la province.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves peuvent consulter à l'avance le site du Palais législatif pour recueillir de l'information sur l'édifice et pour préparer une liste d'éléments à observer au cours de la visite guidée (par exemple des statues ou plaques, des particularités architecturales, des symboles du gouvernement ou de la justice, des symboles de la diversité culturelle et ethnique du Manitoba, etc.).

Le Palais législatif du Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/legtour/legbld.fr.html>

Un cédérom éducatif intitulé *Le Palais législatif du Manitoba* est également disponible au Bureau de l'éducation française.

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-400)

- Inviter les élèves à lire un texte informatif sur la non-participation des jeunes électeurs au Canada (voir l'annexe 2.26). Suite à la lecture, proposer aux élèves de générer dix questions de sondage pour découvrir les raisons pour lesquelles la jeunesse canadienne choisit souvent de ne pas s'impliquer dans le processus électoral. Demander aux élèves de mener le sondage auprès d'une variété de jeunes dans leur communauté et d'enregistrer les résultats. Regrouper les élèves en équipes pour synthétiser leurs données, les représenter sous forme de tableau ou de graphique, et les interpréter pour en formuler des conclusions.

Demander à chaque groupe de présenter un rapport oral de ses interprétations et de ses conclusions.

Remarques à l'enseignant : Même si les élèves n'ont pas atteint l'âge du droit de vote, ils pourraient répondre à des questions au sujet de leurs intentions et leurs motivations concernant les élections.

Les élèves pourront se référer aux conseils qui se trouvent à l'annexe 1.6 sur comment mener un sondage.

Liens utiles sur le site d'Élections Canada :

Élections Canada, Jeunes électeurs :

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false



Élections Canada, Forum national sur le vote des jeunes :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=med&dir=eveyou/forum&document=index&lang=f&textonly=false>

(CC-008, CP-046, VC-002, H-302, H-402)

- Regrouper les élèves en équipes et les inviter à faire un remue-méninges sur les principales raisons pour lesquelles un grand nombre de jeunes Canadiennes et Canadiens choisissent de ne pas exercer leur droit de vote. Proposer aux élèves de consulter l'annexe 2.26 ainsi que le site Web d'Élections Canada pour confirmer ou raffiner leurs idées.

Demander aux groupes d'utiliser les idées recueillies pour concevoir et produire une campagne publicitaire audiovisuelle qui encourage la jeunesse canadienne à exercer son droit de vote.

Les élèves pourraient présenter leurs vidéos aux élèves d'une autre classe. À la suite du visionnement, inviter l'auditoire à évaluer l'efficacité des messages ou à discuter des techniques publicitaires convaincantes.

Remarques à l'enseignant :

La campagne devrait aborder les préoccupations prioritaires des jeunes électeurs et devrait chercher à les motiver à s'impliquer davantage dans la vie politique de leur communauté, de leur province ou de leur pays. Avant de commencer la production, il serait utile de visionner des exemples de vidéoclips publicitaires afin de faire ressortir une variété de techniques publicitaires qui servent à persuader les destinataires du message.

Le site Réseau Éducation-médias présente de l'information utile sur les techniques de marketing pour le marché adolescent :

<http://www.media-awareness.ca/francais/enseignants/index.cfm>

Liens utiles d'Élections Canada :

Élections Canada, Forum national sur le vote des jeunes :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=med&dir=eveyou/forum&document=index&lang=f&textonly=false>

Élections Canada, Jeunes électeurs :

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false

Élections Canada, Élections Canada s'attaque au déclin du taux de vote chez les jeunes :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=med&document=feb0604&dir=pre&lang=f&textonly=false>

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-402)

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives pour développer un nom, un logo, un programme politique et un énoncé de vision pour un nouveau parti politique qui reflète les valeurs et les priorités des jeunes du Canada.

Demander à chaque équipe de choisir un chef et de préparer une campagne publicitaire pour promouvoir son parti politique.

Inviter chaque équipe à collaborer pour préparer un plan de campagne et pour créer deux exemples de produits publicitaires de son choix (discours, affiche, dépliant, annonce radio ou télé, etc.). Exiger une distribution équitable des tâches et responsabilités pour la campagne et pour l'exposé oral de la campagne. À la suite de chaque exposé, animer un forum dans lequel les élèves pourront poser des questions aux membres du parti. Inviter les élèves à évaluer si les partis politiques ont présenté des options réalistes, pertinentes et convaincantes. (Veuillez consulter l'annexe 2.27 pour une liste de critères d'évaluation suggérés.)

Remarques à l'enseignant :

Cette activité pourrait faire partie d'un projet de simulation d'élection et pourrait se prolonger jusqu'au vote simulé (se référer à l'intégration).

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-100, H-402)

- Présenter à la classe des exemples de caricatures politiques (voir les sites Web cités à la suite de cette activité). Inciter les élèves à remarquer les moyens utilisés pour transmettre le message désiré, par exemple l'exagération, la distorsion, l'expression du visage, des situations farfelues, l'usage de métaphores, de stéréotypes ou de simplifications humoristiques. Guider les élèves dans l'analyse d'une caricature basée sur les questions proposées à l'annexe 2.28.

Demander aux élèves de créer leur propre caricature politique sur un enjeu ou un personnage politique lié à un thème électoral ou démocratique actuel. (Des critères d'évaluation sont suggérés à l'annexe 2.29.)

Afficher les caricatures et organiser une exposition permettant aux élèves de visionner les travaux de leurs pairs et d'en discuter.

Remarques à l'enseignant :

Mener une discussion avec les élèves pour les sensibiliser au fait que la satire dans une caricature politique doit éviter les attaques personnelles ou les stéréotypes négatifs de groupes de personnes. Les encourager à distinguer la satire de l'insulte en se servant d'exemples de leur vie quotidienne, par exemple des commentaires humoristiques dans le journal ou l'annuaire de l'école. Des conseils pour guider la lecture et l'analyse des caricatures politiques sont disponibles sur le site suivant :

Bibliothèque et Archives Canada, Centre d'apprentissage, Décodage des caricatures politiques :

<http://www.collectionscanada.ca/education/008-3050-f.html>

Réseau Éducation-médias, Ressources pour les enseignants, Les caricatures politiques :

http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activites/secondaire_3-5/culture_populaire/caricatures_politiques.cfm

Les élèves peuvent aussi consulter les sites Web des journaux tels que *Le Devoir*, les caricatures de *La Liberté* ou le site suivant :

Images Canada : <http://www.imagescanada.ca/index-f.html>

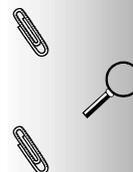
(CC-008, CC-009, CP-046, H-301, H-304, H-305)

- **Regrouper les élèves en équipes collaboratives et leur demander d'élaborer une page éditoriale sur un ou deux enjeux politiques actuels au Canada.**

Demander aux équipes de représenter une variété de perspectives culturelles et politiques et d'inclure les faits saillants pertinents aux sujets abordés (consulter l'annexe 2.30 pour des critères d'évaluation suggérés). Inviter les équipes à présenter leur page éditoriale à une autre équipe pour échanger des opinions et discuter des enjeux.

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-301, H-305, H-402)

- Organiser un débat en équipes sur la question de changer l'âge du droit de vote à 16 ans. À la suite des débats, inviter la classe à voter sur la résolution et à écrire une lettre à son député fédéral ou provincial pour résumer les points saillants du débat et les raisons de ses conclusions.



Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à se servir de l'information historique sur l'histoire du vote au Canada pour justifier leur position sur l'âge de voter au Canada.

Élections Canada, Histoire du vote au Canada :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=his&lang=f&textonly=false>

La campagne Vote 16.ca : <http://www.vote16.ca/fr/index.htm>

(CC-008, VC-002, H-301, H-402, H-406)

- Demander aux élèves de créer un organigramme pour représenter la séquence d'événements à partir de la dissolution du Parlement et l'annonce de la date de l'élection jusqu'à la cérémonie de l'assermentation des nouveaux membres de la Chambre des communes. Encourager les élèves à agrandir leur organigramme pour créer une affiche qui incorpore des images, des photos et des grands titres d'actualité pour illustrer les événements significatifs du processus électoral.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourront consulter les fiches d'information sur le calendrier du processus électoral sur le site d'Élections Canada, <http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>.

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-200)

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives et les inviter à rédiger un court reportage qui présente des développements importants ou des changements sociaux résultant d'une des élections fédérales depuis le début du XX^e siècle. Inciter les élèves à se rendre compte du contexte historique et social de l'époque en question en leur posant des questions directrices et en les invitant à consulter les points de repère chronologiques déjà indiqués sur la ligne de temps murale.

Demander aux élèves de formuler une manchette ou grand titre qui résume l'événement à la une du journal et d'afficher leurs articles sur la ligne de temps murale.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient également choisir de représenter l'exemple d'une action sociale collective qui a précipité le changement politique ou social au Canada ou qui a influencé une décision politique, par exemple la Grève générale de 1919, la marche à Ottawa pendant la Grande Dépression, les manifestations des fermiers pendant les années 1970, des cas constitutionnels de droits linguistiques tel que celui de Georges Forest en 1979, les pressions exercées par des groupes environnementalistes, les référendums sur la souveraineté québécoise ou sur la Constitution, la négociation des droits territoriaux des Premières nations, l'établissement du Nunavut, la manifestation à Québec au Sommet des Amériques en 2001, les gestes collectifs contre la guerre en Irak en 2003, etc. Certains de ces événements pourraient servir comme amorce à une discussion sur le rôle de la désobéissance civile ou de la protestation non-violente dans la prise de décisions politiques.

Une source utile pour cette recherche est la suivante :

Les Archives de Radio-Canada :

<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>

(sélectionner *Politique et économie, Élections ou Vie et société*)

(CC-008, CC-009, CP-046, VC-002, H-200, H-301)

Réalisation

Bloc 3 – Vers une société juste

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-010 décrire les responsabilités et le fonctionnement du système judiciaire au Manitoba,
entre autres les systèmes de justice autochtone, le système de justice pénale pour les adolescents;
- CC-010A* décrire les perspectives autochtones sur la justice et le droit,
par exemple les systèmes de justice autochtones, la justice réparatrice, les peines alternatives, les services de police;
- CC-011 reconnaître comment les idéaux démocratiques ont façonné la société canadienne actuelle,
par exemple la primauté du droit, l'égalité, la diversité, la liberté, la participation des citoyens au gouvernement;
- CC-012 évaluer les avantages et les inconvénients des processus démocratiques au Canada,
entre autres des enjeux liés aux relations majoritaires-minoritaires;
- CP-045 décrire des facteurs liés à l'autodétermination des Autochtones au Canada,
par exemple la Loi sur les Indiens, les traités, les revendications territoriales, les ressources naturelles, les formes traditionnelles de prise de décision;
- VC-001 apprécier les idéaux démocratiques de la société canadienne;
- VP-016 être sensible aux répercussions des décisions de la majorité sur les groupes minoritaires et marginalisés;
- H-201 organiser et enregistrer de l'information en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple des cartes, des schémas, des résumés, des diagrammes conceptuels;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-405 exprimer son point de vue sur un enjeu.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

* À noter :

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CC-010A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Cependant, tous les élèves doivent se conscientiser aux différences culturelles entre le système pénal canadien et la vision autochtone de l'administration de la justice (voir CC-010), qui est plutôt basée sur la justice réparatrice et sur l'imposition de peines par la collectivité.

À noter que les élèves ont exploré le concept de la démocratie en 6^e année, 7^e année et 8^e année, et devraient être conscients des principes et valeurs démocratiques de base.

Quelques concepts importants dans ce bloc :

- **Primauté du droit :** le principe de justice qui stipule que le gouvernement et ses institutions doivent répondre aux exigences de la loi au même titre que les citoyennes et citoyens
- **Justice réparatrice :** la justice réparatrice met l'accent sur la réparation des conséquences négatives d'une infraction à la loi plutôt que sur la punition
- **Peines alternatives :** l'imposition de conséquences autres que la prison, pour appuyer la réparation des dommages infligés par un acte criminel et pour soutenir la réadaptation sociale de personnes accusées de crimes (par exemple la médiation d'une réconciliation entre l'accusé et la victime)
- **Marginalisation :** l'exclusion de certains groupes de personnes au moyen de pratiques ou de conditions qui les empêchent de participer pleinement à la société

Les situations d'apprentissage de ce bloc seraient enrichies par une visite à l'école d'un invité tel qu'un policier, un membre de la Gendarmerie royale canadienne, un juge ou un avocat, par une excursion pour observer un procès dans un tribunal local ou au Palais de justice.

Si le calendrier scolaire le permet, les élèves pourront également participer à des activités de la Journée nationale du droit (par exemple l'observation d'une simulation de procès présentée par des élèves de secondaire 3 ou secondaire 4). La journée nationale du droit a généralement lieu en avril et est organisée par l'Association du Barreau canadien :

<http://www.cba.org/abc/journeedudroit/main/>

Il est à noter que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* a remplacé la *Loi sur les jeunes contrevenants* le 11 mars 1999. Justice Canada publie de l'information en ligne au sujet de la nouvelle loi :

Justice Canada, La justice pour les jeunes, *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/ycja/ycja.html>

Une trousse multimédia sur la justice et les adolescents (cédéroms, activités et guide d'animation), ainsi qu'une vidéo sur la réforme du système pénal pour les jeunes, sont également disponibles de Justice Canada en ligne au :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/information.html>

Les activités de recherche proposées dans ce bloc permettent de revoir et de renforcer les habiletés de prise de notes et de citation de sources (faire référence aux annexes polyvalentes P et Q pour des modèles suggérés).

Liens interdisciplinaires

Ce bloc offre l'occasion de mettre en pratique les habiletés de communication en français (présentation de discours persuasifs ou argumentatifs, écoute active, etc.).



Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir le nombre d'activités qui permet d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter des petits groupes d'élèves à mener une « cyberquête » rapide pour recueillir une variété de symboles graphiques de la Justice, tels que la statue « Justitia » à l'entrée principale de la Cour suprême à Ottawa (consulter l'annexe 2.31 pour un point de départ). Mener une discussion sur ce que signifient les divers symboles recueillis. Inviter les élèves à exprimer leurs propres visions de ce que c'est la justice et à formuler des icônes ou des symboles pour représenter le concept de justice au Canada au XXI^e siècle. Accorder un temps de partage entre les groupes, en incitant les élèves à pratiquer l'écoute active dans le but de comprendre les points de vue divergents.

La Cour suprême du Canada, La statue « Justitia » :

http://www.scc-csc.gc.ca/details/art-stat-justitia2_f.asp

(CC-010, CC-011, CC-012, VC-001, VP-016, H-304, H-400)

- Répartir les élèves en dyades et les inviter à participer au jeu questionnaire sur la justice sur le site Web de Justice Canada. Inviter chaque dyade à partager avec la classe deux faits intéressants qu'elle a découverts sur le droit et la justice ainsi que deux fausses idées qu'elle a corrigées en faisant le questionnaire.

Demander à chaque élève d'autoévaluer ses connaissances sur le droit et le système de justice au Canada et de formuler deux questions pour guider son étude de ce thème.

Justice Canada, Jeu questionnaire *À la découverte de la justice* :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/quiz/>

(CC-010, CC-011, CC-012, VC-001, H-201, H-303)

- Inviter les élèves à lire ou à collectionner une série de citations sur la justice représentant une variété de perspectives historiques, culturelles et politiques. Regrouper les élèves en équipes collaboratives pour discuter de leurs conceptions de la justice et pour repérer les points communs de leurs représentations.

Demander à chaque groupe de sélectionner deux citations qui présentent des points de vue divergents à analyser et à présenter à la classe.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourront baser leur analyse sur le modèle suggéré à l'annexe 2.32. Pendant les discussions et les exposés, observer les habiletés d'écoute et de communication orale des élèves (voir l'annexe polyvalente M pour des critères d'évaluation suggérés).

(CC-010, CP-045, VC-001, H-400, H-401)

- Expliquer aux élèves le rôle des lois au Canada :
 - la *loi constitutionnelle* établit les droits et les libertés des citoyens et définit les responsabilités du gouvernement;
 - la *loi civile* règle les disputes entre les citoyens;
 - la *loi criminelle* protège le bien-être et la propriété des citoyens.

Demander aux élèves de classer une série de différends ou de cas juridiques selon leur appartenance au domaine du droit criminel, civil ou constitutionnel (se référer à l'annexe 2.33 pour des exemples).

(CC-010, CC-011, VC-001, H-201)

- Discuter du fait que même dans le cas d'une accusation criminelle, une personne possède certains droits tels que précisés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Faire ressortir ce que les élèves connaissent déjà sur ces droits juridiques. (Clarifier le fait que, le plus souvent, les émissions télévisées traitent du droit américain, qui est différent de celui au Canada.) Fournir aux élèves une liste des droits de l'accusé (voir l'annexe 2.34 pour un exemple).

Demander aux élèves de trouver l'article de la *Charte* qui correspond à chacun des droits de l'accusé.

(CC-010, CC-011, VC-001, H-201)

- Inviter les élèves à répondre à un questionnaire vrai ou faux sur le système judiciaire au Canada (voir l'annexe 2.35 pour des exemples de questions). Mener une discussion sur le questionnaire, pour clarifier les réponses et corriger les fausses conceptions.

Demander aux élèves de recueillir de l'information sur le rôle et le fonctionnement du système judiciaire pour créer leur propre questionnaire.

Exiger que les élèves fournissent une fiche de corrigé qui cite les sources consultées pour les réponses. Préciser les domaines que les questions doivent toucher, y inclus des questions juridiques autochtones au Manitoba et le système de justice pénale pour les adolescents. Proposer aux groupes d'échanger leurs questionnaires pour répondre aux questions et vérifier les réponses.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à inclure des questions portant sur le droit civil et le droit constitutionnel aussi bien que des questions portant sur le droit criminel. S'assurer que les élèves consultent des sources canadiennes et manitobaines et non des sources américaines dans leurs recherches Internet.

Des sites utiles :

Rescol Canada, La foire aux questions sur la loi et le droit :

<http://www.acjnet.org/jeunefaq/index.html>

Justice Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/justice/index.fr.html>

(CC-010, CC-011, VC-001, H-201)

- Demander aux élèves de formuler une question juridique qui les préoccupe, par exemple :
 - *Est-ce que c'est une offense criminelle d'acheter des cigarettes si j'ai moins de 16 ans?*
 - *Est-ce qu'on peut me demander de comparaître dans le procès de divorce de mes parents?*
 - *Est-ce que j'ai, en tant que mineur, le droit de poursuivre quelqu'un en cour pour la réparation de ma propriété personnelle?*
 - *Est-ce que j'ai le droit au mariage sans permission parentale dès l'âge de 17 ans?*
 - *Est-ce une offense criminelle de faire circuler des rumeurs au sujet d'un individu au moyen de l'Internet?*

Inviter les élèves à échanger leurs questions entre eux et à consulter le site de Justice Canada ou d'autres sites Web pour en trouver les réponses. Regrouper les dyades pour partager les réponses recueillies. Mener une discussion plénière pour éclaircir les fausses idées et pour partager des découvertes intéressantes au sujet de la justice applicable aux jeunes au Canada.

Demander aux dyades de présenter un court jeu de rôle pour représenter les faits juridiques qu'elles ont découverts.

Remarques à l'enseignant :

S'assurer que les élèves trouvent des réponses pertinentes au système judiciaire canadien en leur fournissant des sources utiles telles que les suivantes :

Rescol canadien, La foire aux questions sur la loi et le droit :

<http://www.acjnet.org/jeunefaq/index.html>

Justice Canada, Au sujet de la justice pour les jeunes :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/aboutus/aboutus.html>

Justice Canada, Jeunesse, À vous de juger :

<http://www.youbethejudge.ca/>

(études de cas sur des questions juridiques pertinentes aux jeunes)

Justice Canada, L'appareil judiciaire du Canada :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/dept/pub/trib/index.html>

Justice Manitoba, Système judiciaire :

<http://www.gov.mb.ca/justice/court/courtindex.fr.html>

(CC-010, CC-010A, CC-011, VC-001, H-200, H-405)

- Inviter les élèves à faire une courte recherche ou lecture pour relever deux faits intéressants sur le système de justice pour les jeunes au Manitoba ou au Canada (consulter l'annexe 2.36 pour des renseignements généraux à ce sujet).

Demander aux élèves de créer une bande dessinée pour expliquer et illustrer leurs découvertes.

Arranger une exposition des bandes dessinées sur un babillard « Justice et Jeunesse ».

Mener une discussion plénière sur la question de l'efficacité du système judiciaire en rapport avec la jeunesse au Canada.

Des sites utiles pour cette recherche :

Nouvelle loi sur la justice pénale pour les adolescents :

<http://sen.parl.gc.ca/lpearson/htmlfiles/hill/v16crime-f.htm>

Justice Canada, *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/ycja/ycja.html>

Justice Canada, Les mythes et les réalités de la justice applicable aux jeunes :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/mythreal.html>

Justice Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/justice/index.fr.html>

(mesures diverses pour les adolescents, protection des victimes, responsabilité parentale pour les actes de leurs enfants, etc.)

(CC-010, CC-011, VC-001, H-200, H-403)



- Entamer une discussion sur les impressions des élèves du système judiciaire en rapport avec les adolescents basées sur ce qu'ils ont vu dans les médias de masse. Repérer et éclaircir les fausses impressions basées sur le système pénal américain ou sur des représentations fautives du système canadien.

Inviter les élèves par la suite à visionner une vidéo sur les jeunes contrevenants et leurs expériences avec le système judiciaire au Canada (consulter le site Web de Justice Canada pour un exemple de vidéo).

À la suite du visionnement, mener une discussion sur les façons les plus efficaces pour contrer le crime chez les jeunes.

Remarques à l'enseignant :

Une trousse multimédia sur la justice et les adolescents (cédéroms, activités et guide d'animation), ainsi qu'une vidéo sur la réforme du système pénal pour les jeunes, sont disponibles de Justice Canada en ligne au :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/information.html>

(CC-010, CC-011, VC-001, H-405)

- Inviter les élèves à apporter à l'école des reportages concernant des actes criminels commis par des adolescents. Regrouper les élèves en équipes et les inviter à choisir un cas à représenter au moyen d'un jeu de rôle. Insister pour que la reconstitution de l'arrestation et du procès démontre tous les principes fondamentaux du système juridique au Manitoba. À la suite des jeux de rôle, inviter la classe à relever les points véridiques et non véridiques des jeux de rôle.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient également faire une comparaison entre le système juridique canadien et le système juridique américain à partir de reportages médiatiques de cas criminels.

(CC-010, CC-011, VC-001, H-400, H-405)

- Regrouper les élèves en dyades ou triades pour effectuer une recherche Internet sur l'évolution du système judiciaire en rapport avec les jeunes au fil du XX^e siècle.

Demander à chaque groupe de choisir un développement à étudier et de l'expliquer à la classe au moyen d'une affiche illustrée sur la ligne de temps murale.

Inviter chaque groupe à prononcer et à justifier sa perspective sur le développement en question. À la suite des exposés, mener une discussion pour faire ressortir les opinions des élèves sur les changements dans la justice pour les jeunes au Canada.

Ministère de la Justice Canada, Législation relative à la justice pour les jeunes, Chronologie :

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/chronology.html>

(CC-010, CC-011, CC-011, VC-001, H-405)

- Entamer un remue-méninges sur les idéaux ou les valeurs les plus significatives pour les élèves en tant que citoyennes et citoyens d'une démocratie. Inviter des groupes d'élèves à relire les articles de la *Charte des droits et libertés* pour repérer les principes démocratiques qui y sont reflétés (faire référence au Regroupement 1, Bloc 3). Écrire chacun des idéaux démocratiques relevés sur une fiche cartonnée, par exemple :
 - *la primauté du droit : le gouvernement, aussi bien que les citoyens, doit respecter la loi;*
 - *le gouvernement avec le consentement du peuple;*



- la liberté;
- l'égalité;
- le respect de la diversité, etc.

Regrouper les élèves en équipes et inviter chaque équipe à choisir au hasard une des fiches sur les idéaux démocratiques.

Demander aux groupes de présenter un jeu de rôle qui représente un cas de violation ou de reconnaissance du principe démocratique sélectionné.

Inviter la classe à préciser quel principe démocratique a été respecté ou négligé dans chacun des cas. À la suite des exposés, mener une discussion sur l'importance des principes démocratiques en incitant les élèves à visualiser la vie dans une société où ces principes ne sont pas respectés.

Remarques à l'enseignant :

Cette activité offre l'occasion de revoir avec les élèves le sens de la démocratie (gouvernement par le peuple) et des valeurs qui s'y rattachent (généralement, le respect des droits de la personne). Il n'existe aucune définition absolue de démocratie : encourager les élèves à se conscientiser aux principes essentiels (tels que le gouvernement par le peuple selon les lois, la justice pour tous les citoyens) et à se former leurs propres représentations. Un site utile pour revoir les principes qui définissent la démocratie en contexte moderne est le suivant :

Projet Administration et coûts des élections (ACE), Définition de la démocratie :

<http://www.aceproject.org/main/francais/ve/vec05b01.htm>

Encourager les élèves à réfléchir sur la marginalisation historique de certains groupes dans la démocratie canadienne (par exemple les Autochtones, les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées). Inciter les élèves à prendre conscience du fait que le principe de l'*équité* ne veut pas dire que tout le monde doit être traité d'une manière identique, en relevant l'exemple de l'accommodement des programmes scolaires dans le cas d'handicaps ou de difficultés d'apprentissage.

(CC-011, CC-012, VC-001, VP-016, H-400, H-401, H-403)

- Inviter des dyades d'élèves à mener une recherche sur le sens de la *primauté du droit* et sur comment ce principe a influencé la société canadienne.

Demander à chaque groupe de formuler un schéma conceptuel illustré pour représenter le sens et l'importance de la primauté du droit au Canada.

Remarques à l'enseignant :

Le concept de la primauté du droit est le principe de justice selon lequel le gouvernement et ses institutions doivent répondre aux exigences de la loi aussi bien que les citoyennes et citoyens. Faire ressortir le sens de cette expression à partir de ce que les élèves connaissent de l'histoire, en faisant référence aux concepts historiques du *droit divin* ou de la *monarchie absolue*, selon lesquels la Couronne n'était pas limitée par les lois et pouvait les changer à son gré. Inciter les élèves également à faire appel à leurs connaissances de la Constitution et des dispositions de la *Charte*.

(CC-011, CC-012, VC-001, VP-016, H-200, H-403)



- Entamer une discussion pour faire ressortir des exemples de cas où les droits d'une minorité sont négligés à cause d'une décision prise par la majorité, en incitant les élèves à considérer des cas interpersonnelles, scolaires et communautaires. Regrouper les élèves en équipes et les inviter à préparer deux saynètes : un scénario dans lequel les droits minoritaires sont respectés, et un scénario dans lequel les droits minoritaires sont ignorés ou négligés. Fournir des exemples concrets aux élèves, par exemple une situation où les services en français ne sont pas disponibles dans un bureau gouvernemental, une situation où un lieu public prend des mesures pour fournir accès aux personnes handicapées, etc. Inciter les élèves à porter attention aux expressions et aux attitudes qui démontrent le respect de la diversité et des opinions divergentes au cours des exposés.

À la suite des exposés, demander aux élèves d'écrire une courte réflexion sur les responsabilités de la majorité envers les minorités dans une démocratie.

Exiger que les élèves incluent des exemples concrets de l'application des principes démocratiques au Canada pour protéger les droits des minorités, en faisant appel à leurs connaissances de la *Charte des droits et libertés*.

(CC-011, CC-012, VC-001, VP-016, H-301, H-400, H-401)

- Annoncer aux élèves que, dorénavant, toutes les décisions collectives de la classe seront faites au moyen d'un processus de vote majoritaire. Proposer quelques exemples de décisions à prendre collectivement de cette manière (par exemple décider de quelle musique écouter pendant les périodes libres et les pauses, décider de la date d'un test, décider de qui sera responsable des tâches routinières en classe, etc.). Entamer une discussion sur les répercussions possibles de la prise de décisions par vote majoritaire, en considérant les effets possibles sur les minorités (faire référence à l'annexe 2.37). Poser des questions directrices pour faire réfléchir les élèves sur les processus démocratiques de prise de décisions au Canada, par exemple :

- *Est-ce que la décision de la majorité est toujours la meilleure?*
- *Quelles sont les responsabilités de la majorité face aux minorités?*
- *Comment peut-il arriver qu'un groupe se sente exclu de la prise de décisions?*

Demander aux élèves d'élaborer un tableau sur les avantages et les inconvénients de la prise de décisions par la majorité.

Remarques à l'enseignant :

Inciter les élèves à tirer leurs propres conclusions sur les meilleures manières d'assurer de bonnes relations majoritaires-minoritaires dans une démocratie pluraliste.

Cette activité pourrait être modifiée pour démontrer la marginalisation des minorités en introduisant un principe arbitraire tel que les suivants : seulement les personnes aux cheveux bruns auront le droit de vote; tous ceux qui ont plus d'un frère n'auront pas de devoirs, tous ceux qui sont nés à l'extérieur du Manitoba doivent payer un droit avant de recevoir une bonne note, etc.

S'assurer de mener une discussion de synthèse à la suite d'une telle activité, permettant aux élèves d'exprimer leurs réactions et leurs réflexions en faisant référence à l'élément social qui y est représenté.

(CC-011, CC-012, CP-045, VC-001, VP-016, H-302, H-303)

- Lire avec les élèves le préambule de la *Charte de l'Assemblée des Premières Nations* (voir l'annexe 2.38). Regrouper les élèves en petites équipes pour rechercher un événement marquant dans la reconnaissance des droits ancestraux, la justice et l'autodétermination des peuples autochtones au Canada (se référer à la chronologie qui se trouve à l'annexe 1.24 pour des événements suggérés ou consulter les sites Web recommandés).

Demander à chaque équipe de créer une affiche pour la ligne de temps qui décrit l'événement et résume son importance en fonction des principes de la justice démocratique.

Accorder du temps pour permettre aux élèves d'observer la ligne de temps. Regrouper les élèves en équipes pour arriver à un consensus sur les trois événements les plus significatifs dans la reconnaissance des droits autochtones au Canada. Inviter les groupes à présenter et à justifier leurs choix en vue des idéaux démocratiques.

Remarques à l'enseignant :

Faire référence aux événements pertinents aux droits autochtones qui ont été posés sur la ligne de temps au cours de l'étude des droits de la personne au Canada (voir Regroupement 1).

Des sites utiles dans cette recherche sont les suivants :

Le Canada en devenir, Autochtones : Traités et relations :

http://www.canadiana.org/citm/themes/aboriginals_f.html

Affaires indiennes et du Nord Canada, Carrefour Jeunesse, Histoire :

http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/4000_f.html

(chronologie de l'histoire des Premières nations au Canada)

Assemblée des Premières nations, Au sujet de l'APN :

http://www.afn.ca/frenchweb/Assembl%C3%A9e_des_Premi%C3%A8res_Nations.htm

Archives de Radio-Canada, Les droits territoriaux des Autochtones :

http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-17-1119/politique_economie/droits_autochtones/

(CC-010, CC-010A, CP-045, VC-001, VP-016, H-104, H-201, H-400, H-405)

- Inviter les élèves à lire un court texte qui explique des perspectives autochtones sur la justice et l'autodétermination (voir l'annexe 2.39). À la suite de la lecture, répartir les élèves en petits groupes pour discuter du sens du texte en relever les concepts clés.

Demander à chaque groupe d'élaborer collectivement un schéma conceptuel qui résume les principes de base des peuples autochtones en matière de justice et de gouvernance.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à noter des facteurs juridiques, historiques et culturels qui ont une influence négative ou positive sur l'autodétermination et la justice chez les collectivités autochtones. Faire ressortir l'idée que le développement d'un système judiciaire plus conforme aux cultures autochtones fait partie de la reconnaissance du droit d'autodétermination des peuples indigènes.

Clarifier au besoin le sens des termes principaux utilisés dans des questions touchant les pratiques juridiques autochtones et les droits d'autodétermination.

Sites Web utiles :

Affaires indiennes et du Nord Canada, Les traités conclus avec les Autochtones au Canada :

http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/tra_f.html

(historique sur les droits autochtones et définitions des termes importants)

Assemblée des Premières nations, Fiches de renseignements :

http://www.afn.ca/frenchweb/french/Fiche%20de%20renseignements/fiche_de_renseignements.htm

(fiches sur divers sujets autochtones tels que les revendications territoriales etc.)



Termes qui se rapportent à la justice autochtone tels que définis par Affaires indiennes et du Nord Canada :

Autonomie gouvernementale autochtone : Forme de gouvernement conçue, établie et administrée par des Autochtones aux termes de la Constitution canadienne, dans le cadre de négociations menées avec le gouvernement fédéral et, le cas échéant, avec le gouvernement provincial concerné.

Droits ancestraux : Droits détenus par certains Autochtones au Canada en raison du fait que leurs ancêtres ont occupé et utilisé des terres durant de longues années. Les droits de certains Autochtones en matière de chasse, de piégeage et de pêche sur les terres ancestrales en sont des exemples. Les droits ancestraux varient d'un groupe à l'autre, selon les coutumes, les pratiques et les traditions qui ont façonné leurs propres cultures.

Revendications territoriales : En 1973, le gouvernement fédéral a reconnu deux grandes catégories de revendications : les revendications globales et les revendications particulières.

Les **revendications globales** s'appuient sur le fait qu'il peut encore exister des droits ancestraux sur les terres et les ressources naturelles. Ces revendications sont présentées dans des régions du Canada où les titres ancestraux n'ont jamais fait l'objet de traités ou d'autres dispositions légales. Elles sont appelées globales en raison de leur vaste portée et comprennent des éléments comme les titres fonciers, les droits de pêche et de piégeage et les mesures d'indemnisation financière.

Les **revendications particulières** désignent des griefs bien précis formulés par les Premières nations à l'égard du respect des engagements énoncés dans les traités. Les revendications particulières désignent aussi les griefs concernant l'administration des terres et des biens des Premières nations en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

- Source : Affaires Indiennes et du Nord Canada (2004) :

http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/tra_f.html

(CC-010, CC-010A, CP-045, VP-016, H-200, H-201)

- Entamer une discussion avec les élèves sur diverses options extrajudiciaires pour régler un conflit civil ou pour aborder les conséquences d'un crime, par exemple :
 - *la réconciliation;*
 - *la négociation;*
 - *la considération de l'impact sur les victimes de crimes;*
 - *la médiation;*
 - *les cercles de justice communautaires;*
 - *l'imposition de peines alternatives telle que le service communautaire;*
 - *l'arbitration.*

À la suite de la discussion, inviter les élèves à lire avec un partenaire un texte informatif sur les principes de la *justice réparatrice* en tant qu'alternative au système juridique antagoniste et punitive (consulter l'annexe 2.40 ou consulter les sites Web suggérés). Inciter les dyades à noter les points saillants de l'article et à discuter des points forts et des points faibles de la justice réparatrice. (Revoir au besoin le processus de prise de notes avec les élèves en faisant référence aux conseils qui se trouvent à l'annexe polyvalente P.) Regrouper deux ou trois dyades ensemble pour comparer leurs notes et discuter des diverses options présentées dans un système de justice réparatrice.



Demander aux groupes de préparer et de présenter un court jeu de rôle représentant un exemple de l'application de la justice réparatrice dans le cas d'une offense mineure commise par un adolescent.



Remarques à l'enseignant :

Revoir à l'avance le sens des mots clés à l'aide d'analogies et d'exemples familiers. Faire ressortir le fait que la justice réparatrice est une approche favorisée par les collectivités autochtones au Manitoba parce qu'elle est plus conforme aux principes de la justice communautaire traditionnelle. Dans les pratiques traditionnelles autochtones, les conséquences des délits sont déterminées et imposées par la collectivité suite à un dialogue qui engage la personne qui a commis l'infraction ainsi que les personnes qui ont été affectées par cette infraction. Il existe des programmes éducatifs ainsi que des projets pilotes en justice réparatrice dans diverses communautés autochtones dans le nord de la province.

Sites utiles sur la justice réparatrice :

Radio-Canada, Enjeux, « Que justice soit faite » :

<http://www.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2003/031125/justice.shtml>

(reportage sur la justice réparatrice au Manitoba)

Le Réseau pour la résolution des conflits Canada, Consultation nationale sur les Principes fondamentaux sur l'utilisation des principes de justice réparatrice en matière pénale :

http://www.restorativejustice.ca/NationalConsultation/Consultation_french.htm

Réseau d'accès à la justice, Règlement extrajudiciaire des conflits :

<http://www.acjnet.org/frservices/alternativedispute.aspx>

Droits de victimes au Manitoba :

http://www.gov.mb.ca/justice/victims/victimindex_fr.html

Service correctionnel du Canada, Semaine de la justice réparatrice 2004 :

http://www.csc-scc.gc.ca/text/forum/restore2004/kit/index_f.shtml

(trousse et fiches d'information sur la justice réparatrice)

(CC-010, CC-010A, CP-045, VC-001, H-401, H-405)

- Inviter les élèves à recueillir des articles ou des éditoriaux sur des enjeux touchant le système judiciaire au Manitoba (par exemple les programmes anti-gang, le système pénal, la justice réparatrice, les systèmes de justice autochtones, les cours surchargées, la responsabilité parentale pour les actes criminels de leurs enfants, etc.).

Demander aux élèves d'effectuer une courte analyse de l'article en suivant le modèle qui se trouve à l'annexe 2.14.

Accorder un temps de partage parmi les pairs et afficher les articles sur un babillard d'actualités.

(CC-010, CC-010A, CP-045, VC-001, H-405)

- Organiser une excursion scolaire pour visiter le Palais de justice du Manitoba ou l'édifice local de la Cour provinciale pour observer les procédures juridiques. Suite à la visite, demander aux élèves d'écrire un résumé de ce qu'ils ont appris sur le fonctionnement du système judiciaire au Manitoba.

Remarques à l'enseignant :

Vérifier quelques semaines à l'avance la disponibilité et les conditions d'admissibilité à la cour et revoir avec les élèves le protocole approprié pour une telle visite.



Justice Manitoba, Les tribunaux du Manitoba :

<http://www.manitobacourts.mb.ca/french/home.fr.html>

(cliquer sur « Votre présence en cour » pour l'information sur les visites au Palais de justice)

(CC-010, VC-001, H-107, H-400)

- Inviter à l'école un représentant d'une organisation qui travaille dans le domaine de la justice au Manitoba (par exemple un conférencier d'une association juridique communautaire, un membre de la Gendarmerie royale canadienne ou de la police, un juge local, un avocat, un leader autochtone en matière de justice réparatrice, un éducateur ou membre de la communauté engagé dans des programmes de justice réparatrice, de peines alternatives ou de résolution extrajudiciaire de conflits).

À la suite de la présentation, demander aux élèves de participer à un débat ou à une délibération structurée sur les avantages et les inconvénients de la justice réparatrice comparée à la justice punitive.

Organisations possibles :

Association des juristes d'expression française au Manitoba :

<http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/institut/ajefm/>

Association d'éducation juridique communautaire :

<http://www.acjnet.org/white/clea> (anglais)

Justice Manitoba, Droit de la famille, Aide juridique Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/justice/family/frenchbooklet2004/01/a.fr.html>

(CC-010, VC-001, H-400, H-401, H-405)

Réalisation

Bloc 4 – La citoyenneté active et démocratique

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-013 décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen du Canada et du monde;
- CC-013A* décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen autochtone du Canada et du monde;
- CC-013F* décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen francophone du Canada et du monde;
- VP-015 être disposé à assumer ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen d'une démocratie;
par exemple la participation des citoyens aux processus politiques, la liberté d'expression, la liberté d'association;
- H-107 prendre des décisions qui font preuve d'une conscience sociale;
- H-302 tirer des conclusions et prendre des décisions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées dans une variété de formats appropriés à l'auditoire et au but du discours,
par exemple des modèles, des démonstrations, des présentations multimédia, des éditoriaux;
- H-404 dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions;
- H-405 exprimer son point de vue en ce qui a trait à un enjeu.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

* À noter :

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CC-013F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CI-013A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

Ce bloc reprend le concept de citoyenneté en mettant l'accent sur la perspective planétaire et en incitant les élèves à participer de manière active à la société civile.

Inciter les élèves à s'interroger sur leur niveau de participation et d'engagement à leurs communautés culturelles et à se conscientiser à la dimension planétaire des responsabilités de la citoyenneté.

Société civile

Les éléments constitutifs de la société civile sont généralement considérés comme étant :

- les groupes ethnoculturels;
- les organisations et associations (officielles et informelles) de citoyens;
- les organisations communautaires ou de quartiers;
- les organismes non gouvernementaux (nationaux et internationaux);
- les médias;
- les syndicats;
- les groupes religieux;
- les groupes récréatifs et éducatifs.

Tout au long du bloc, inciter les élèves à réfléchir sur leurs communautés d'appartenance culturelle et sociale. Encourager les élèves à découvrir et à faire des liens entre les organisations jeunesse et d'autres organisations communautaires liées à leurs communautés culturelles (par exemple le Conseil jeunesse provincial, etc.).

Ce bloc offre l'occasion de conscientiser les élèves aux liens qu'entretiennent les citoyens et les pays francophones dans diverses régions du monde et aux préoccupations communes à ces collectivités.

Pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (2004) :

<i>Côte-d'Ivoire</i>	<i>Maurice</i>	<i>São Tomé et Príncipe</i>
<i>Belgique</i>	<i>Djibouti</i>	<i>Haïti</i>
<i>Mauritanie</i>	<i>Bénin</i>	<i>Sénégal</i>
<i>Dominique</i>	<i>Moldavie</i>	<i>Laos</i>
<i>Bulgarie</i>	<i>Égypte</i>	<i>Seychelles</i>
<i>Monaco</i>	<i>Burkina Faso</i>	<i>Cap-Vert</i>
<i>France</i>	<i>Niger</i>	<i>Liban</i>
<i>Burundi</i>	<i>Gabon</i>	<i>Suisse</i>
<i>Roumanie</i>	<i>Cambodge</i>	<i>République centrafricaine</i>
<i>Guinée</i>	<i>Rwanda</i>	<i>Luxembourg</i>
<i>Cameroun</i>	<i>Guinée-Bissau</i>	<i>Communauté française de Belgique</i>
<i>Sainte-Lucie</i>	<i>Tchad</i>	<i>République démocratique du Congo</i>
<i>Togo</i>	<i>Guinée-équatoriale</i>	<i>Canada</i>
<i>Madagascar</i>	<i>Comores (Union des)</i>	<i>Canada – Nouveau-Brunswick</i>
<i>Vanuatu</i>	<i>Congo</i>	<i>Canada – Québec</i>
<i>Maroc</i>	<i>Tunisie</i>	
<i>Mali</i>	<i>Vietnam</i>	

Organisation internationale de la francophonie :

<http://www.francophonie.org/membres/etats/>

Pour les élèves autochtones, ce bloc offre l'occasion de se conscientiser aux liens qu'entretiennent les collectivités indigènes dans le monde et aux préoccupations communes à ces collectivités.

Les peuples autochtones dans le monde

Les peuples autochtones vivent dans de vastes régions de la surface de la Terre. Disséminés dans l'ensemble du monde de l'arctique au Pacifique-Sud, ils sont, d'après une estimation approximative, quelques 300 millions. Les peuples autochtones ou aborigènes sont ainsi dénommés car ils vivaient sur leurs terres avant que les colons venus d'ailleurs ne s'y installent. Ils sont – selon une définition – les descendants de ceux qui habitaient dans un pays ou une région géographique à l'époque où des groupes de population de cultures ou d'origines ethniques différentes sont arrivés et sont devenus par la suite prédominants, par la conquête, l'occupation, la colonisation ou d'autres moyens.

Il y a de nombreux peuples autochtones, notamment les Amérindiens (par exemple les Mayas du Guatemala ou les Aymaras de Bolivie, les Inuit et les Aléoutes de la région circumpolaire, les Samis de l'Europe septentrionale, les aborigènes et les insulaires du détroit de Torres d'Australie, et les Maoris de Nouvelle-Zélande). Ces peuples et la plupart des autres peuples autochtones ont conservé des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui se distinguent nettement de celles des autres groupes qui composent les populations nationales.

- Organisation des Nations Unies, Haut commissariat des droits de l'homme,

Fiche d'information, *Les droits des peuples autochtones* :

http://www.ohchr.org/french/about/publications/docs/fs9rev1_fr.htm

Des sites utiles sur les peuples autochtones sont les suivants :

Affaires étrangères Canada, Planète autochtone :

http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/aboriginal/around/around-fr.asp

Nations Unies, Les droits des peuples autochtones :

http://www.ohchr.org/french/about/publications/docs/fs9rev1_fr.htm

Liens interdisciplinaires

Ce bloc offre plusieurs occasions de mettre en œuvre les habiletés de communication orale traitant de la discussion, du débat et de l'écoute active pour comprendre des points de vue divergents.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 4)

Choisir le nombre d'activités qui permet d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Demander aux élèves de rédiger un court énoncé qui présente deux droits et deux responsabilités qu'ils considèrent les plus importants dans leur vie quotidienne en tant que citoyens francophones du Canada et du monde. Inviter les élèves à échanger et à comparer leurs énoncés en groupes, en réfléchissant sur les divers groupes et communautés auxquels ils appartiennent. Demander à chaque groupe de faire la synthèse de ses points dans un tableau collectif de responsabilités et de droits. (Consulter l'annexe 2.41 pour un schéma suggéré pour guider la création du tableau.)

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à considérer des exemples de droits et de responsabilités qu'ils exercent tous les jours au sein de leurs divers groupes d'appartenance (familles, classes, écoles, groupes linguistiques, équipes sportives, groupes communautaires, groupes culturels ou ethniques, groupes religieux, groupes récréatifs, groupes d'âge, groupes d'intérêt, etc.).

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-404)

- Disposer six grandes feuilles à divers endroits dans la salle de classe et indiquer le titre de chacune des feuilles en fonction des sections suivantes de la *Charte canadienne des droits et libertés* :
 - *libertés fondamentales;*
 - *droits démocratiques;*
 - *droits de mobilité;*
 - *droits juridiques;*
 - *droits d'égalité;*
 - *droits linguistiques.*

Répartir les élèves en petits groupes et les inviter à circuler à chacune des stations pour enregistrer ce qu'ils connaissent déjà au sujet des droits et libertés des citoyens au Canada (faire un retour au besoin sur les apprentissages du Regroupement 1). Lorsque chaque groupe aura fini d'ajouter ses idées, mener une discussion générale sur l'importance des droits et libertés de la *Charte* dans la vie quotidienne des élèves et générer une liste des responsabilités qui se rattachent à chacun des types de droits. Mener une discussion plénière sur la relation entre l'exercice des droits et les responsabilités envers les autres.

Remarques à l'enseignant :

Au cours de cette activité, il serait utile d'établir un court temps désigné pour les groupes à chacune des six feuilles ainsi qu'un signal pour indiquer chaque rotation. Encourager les élèves à s'inspirer des idées des groupes précédents et à ajouter des corrections, questions ou commentaires en se servant d'autocollants. Au Bloc 3 du Regroupement 1, les élèves ont déjà rencontré le concept des droits et libertés selon la *Charte*. Dans cet exercice il s'agit de faire ressortir des exemples concrets de l'exercice quotidien de ces droits et libertés en mettant l'accent sur les responsabilités qui y sont rattachées. (Un schéma suggéré pour organiser et synthétiser les idées des élèves se trouve à l'annexe 2.42.)

Dans le cas où l'école enseigne les résultats d'apprentissage autochtones, encourager les élèves à réfléchir sur leurs droits et responsabilités en tant que citoyens autochtones et à articuler les valeurs qui s'y rattachent (par exemple affirmation de l'identité culturelle, autodétermination, reconnaissance des droits ancestraux, solidarité avec d'autres peuples indigènes dans le monde, etc.).

Demander aux élèves de préparer un court exposé audiovisuel qui explique l'importance des responsabilités, des droits et des libertés et de la citoyenneté au Canada.

Remarques à l'enseignant :

Établir préalablement avec la classe des critères d'évaluation du contenu de l'exposé (par exemple l'exposé doit faire ressortir les valeurs démocratiques qui sont exprimées dans la *Charte* et porter sur la vie quotidienne de jeunes Canadiennes et Canadiens). Amener les élèves à prendre conscience, en tant que membres d'un groupe minoritaire linguistique, de leur exercice des droits linguistiques constitutionnels et à autoévaluer leur engagement à ces droits ainsi qu'aux responsabilités qui s'y rattachent.

Guide de la *Charte canadienne des droits et libertés* :

http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/canada/guide/overview_f.cfm

Citoyenneté et Immigration Canada, Droits et responsabilités des Canadiens :

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/fiche-droits.html>

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-403, H-404)

- Inviter les élèves à lire un texte qui résume comment le gouvernement fédéral explique la citoyenneté et les valeurs canadiennes aux nouveaux arrivants au pays (voir l'annexe 2.43 pour un texte suggéré). Inviter les élèves à travailler en partenaires pour discuter de leurs perspectives du texte en analysant son contexte et son intention.

Demander à chaque dyade de créer un tableau illustré ou un collage qui résume sa propre vision des valeurs essentielles de la citoyenneté canadienne.

Préciser aux élèves que leur tableau doit présenter des exemples concrets de gestes de citoyenneté, tant au niveau mondial qu'aux niveaux communautaire et canadien.

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-403, H-404)

- Inviter des groupes d'élèves à lire un article sur les qualités de la citoyenneté mondiale (voir l'annexe 2.44) et à déterminer une liste des cinq qualités prioritaires basée sur leur compréhension de ce qu'est la citoyenneté dans le monde contemporain. Inviter les groupes à comparer leur liste avec celle d'un autre groupe et à expliquer les raisons de leurs choix. Inciter les groupes à relever des exemples de gestes, d'attitudes, de paroles et d'opinions qui expriment les qualités d'une citoyenne ou d'un citoyen du monde.

Demander à chaque groupe de créer une affiche illustrée ou une bande dessinée qui représente la citoyenne ou le citoyen du monde et qui exprime l'importance de la citoyenneté mondiale aujourd'hui.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient inclure dans leurs affiches des références à des Canadiennes ou Canadiens qu'ils considèrent être de bons modèles de la citoyenneté mondiale provenant d'une variété de groupes ethnoculturels. Ils pourraient également choisir de présenter leurs idées sous forme d'une affirmation ou d'un serment de citoyenneté mondiale.

Les élèves pourraient utiliser leurs listes de critères pour autoévaluer leurs propres qualités de citoyenneté mondiale.

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-107, H-302, H-403)

- Regrouper les élèves en dyades et les inviter à lire un article sur la question de changer les paroles du serment de citoyenneté au Canada. (Voir l'annexe 2.45.)

Demander aux dyades de composer leur propre affirmation de citoyenneté, qui reflète les valeurs démocratiques reconnues et appuyées par les Canadiennes et Canadiens aujourd'hui.

Inviter chaque paire à présenter son affirmation à la classe dans une simulation d'une cérémonie de citoyenneté. Mener par la suite une discussion sur les éléments communs et les éléments différents parmi les affirmations.

Remarques à l'enseignant :

Une variante de cette activité serait de comparer le serment de citoyenneté canadienne à celui des États-Unis ou d'un autre pays, pour relever les éléments communs et différents.

Un site Web utile :

Citoyenneté et Immigration Canada, Citoyenneté :

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/index.html>

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-107, H-302)

- Inciter les élèves à participer à une discussion ou un débat sur une question pertinente à la citoyenneté canadienne, par exemple :
 - « *Si j'étais Premier ministre...* »
 - « *Est-ce vrai que les jeunes Canadiennes et Canadiens sont apathiques par rapport au futur politique du Canada?* »
 - « *Que peut faire la jeunesse canadienne pour contribuer à créer un meilleur pays?* »
 - « *Comment le Canada peut-il faire preuve d'un engagement à la citoyenneté mondiale?* »

Inviter les élèves à participer à une mise en commun d'idées au cours d'une séance plénière.

Remarques à l'enseignant :

Une variante de cette activité serait d'inviter les élèves à monter sur un forum de discussion sur la citoyenneté sur le site Web de leur école ou à animer un forum scolaire sur la citoyenneté.

(CC-013, VP-105, H-404, H-401, H-405)

- Inviter les élèves à faire une courte recherche dans Internet pour repérer les pays membres de la Francophonie et pour recueillir des exemples d'activités impliquant la jeunesse francophone ailleurs au Canada et dans le monde. Accorder un temps de partage en demandant aux élèves de localiser chacun des pays francophones sur une carte du monde. Mener une discussion sur les préoccupations communes de la Francophonie et sur les problèmes que doivent aborder actuellement certains pays francophones en voie de développement (par exemple Haïti ou les anciennes colonies françaises en Afrique). Inciter les élèves à relever des exemples de projets de partenariat parmi les pays francophones et à réfléchir sur les diverses manières d'appuyer ces projets.

Demander aux élèves de faire un court exposé oral sur les liens qui existent entre le Canada et un pays francophone de leur choix (échanges culturels, immigration, commerce, aide au développement, partenariats, etc.).

Remarques à l'enseignant :

Inciter les élèves à repérer les pays francophones sur une carte du monde (voir l'annexe 2.46).



Des sites Web utiles :

Organisation internationale de la Francophonie :

<http://www.francophonie.org/membres/etats/>

Université Laval, La francophonie dans le monde :

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/francophonieacc.htm>

Portail jeunesse de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie :

<http://www.jeunesse.francophonie.org/>

Jeunes citoyens du monde : <http://www.afides.org/jcm/index.php>

(CC-013, CC-013F, VP-015, H-107, H-200, H-302)

- Dans les écoles où l'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers aux Autochtones, inviter les élèves à mener une courte recherche Internet pour trouver les noms de groupes indigènes dans diverses régions mondiales et pour les repérer sur une carte du monde.

Quelques exemples de peuples autochtones dans le monde :

- les divers peuples amérindiens de l'Amérique du Nord;
- les Mayas du Guatemala, les Aymaras ou les Quechuas de Bolivie et les nombreux autres groupes amérindiens de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud;
- les Inuit et les Aléoutes de la région circumpolaire;
- les Saamis de la Scandinavie et les « petits peuples » de la Sibérie;
- les Aborigènes de l'Australie et les Maoris de Nouvelle-Zélande;
- les peuples Pygmées du Gabon en Afrique centrale; les Berbères de l'Afrique du Nord; le peuple Bushmen (San) du désert Kalahari en Afrique, etc.

Présenter aux élèves la citation suivante et discuter de son sens :

Le racisme a été traditionnellement un drapeau servant à justifier les activités d'expansion, de conquête, de colonisation et de domination, et il a marché main dans la main avec l'intolérance, l'injustice et la violence.

- Rigoberta Menchú Tum, dirigeante autochtone maya du Guatemala et prix Nobel de la paix 1992.

Inviter les élèves à explorer les préoccupations communes de ces collectivités indigènes en relation aux préoccupations des Premières nations, des Inuit et des Métis au Canada.

Demander aux élèves de faire un court exposé oral sur les liens qui existent entre les peuples autochtones au Canada et un autre peuple indigène dans le monde (cultures, conséquences de la colonisation, échanges culturels, partenariats, etc.).

Quelques sources utiles à cette recherche sont les suivantes :

Planète autochtone, autour de la planète :

http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/aboriginal/around/around-fr.asp

Survival International France, Le monde indigène :

<http://www.survival-international.org/fr/world.htm>

(CC-013, CC-013A, VP-015, H-107, H-200, H-302)

- En utilisant des exemples de coupures de presse recueillies par la classe au cours du regroupement, inciter la classe à sélectionner un enjeu social actuel (communautaire, provincial, canadien ou mondial) qui intéresse la majorité des membres de la classe. Élaborer collectivement une résolution à débattre sur le sujet sélectionné.

Demander aux élèves de travailler en équipes de quatre pour préparer et présenter un discours persuasif justifiant une prise de position pour ou contre la résolution.

À la suite des présentations, inviter la classe à déterminer collectivement lequel était l'argument le plus convaincant et quel point de vue ils appuieraient s'il s'agissait d'une question électorale.

Remarques à l'enseignant :

Assigner à chaque paire d'élèves une position pour ou contre et les obliger à changer de position dans un deuxième temps. Cette activité peut aussi se faire comme une délibération structurée (voir l'annexe polyvalente N).

(CC-013, VP-015, H-107, H-405)

- Inviter les élèves à participer à une activité de discussion dans laquelle ils se situent sur un continuum pour échanger des perspectives sur l'engagement à la citoyenneté. (Voir l'annexe 1.34 pour un modèle suggéré pour structurer une telle activité.) Inciter les élèves à décider où se situer sur le continuum en fonction de la position de « Activiste social et engagé » à une extrémité et celle de « Jeune apathique fiche-moi-la-paix » à l'autre, avec « Citoyen responsable et respectueux des lois » au centre.

Dans une discussion plénière, amener les élèves à exprimer et à partager leurs découvertes sur les attitudes et croyances qui servent à disposer les jeunes à devenir plus, ou moins, engagés au dialogue public et à l'exercice d'une citoyenneté active.

Demander aux élèves d'écrire une courte réflexion sur les facteurs motivants et les facteurs décourageants de la citoyenneté active chez les jeunes.**Remarques à l'enseignant :**

Les élèves pourraient soumettre leur réflexion sous forme de lettre à la rédaction au *Journal des jeunes* ou au journal franco-manitobain *La Liberté*.

(CC-013, CC-013A, CC-013F, VP-015, H-400, H-405)



Intégration

Choisir une ou plusieurs activités qui permettent la synthèse et la mise en application des apprentissages essentiels du regroupement.

- Proposer aux élèves de concevoir et d'organiser un processus électoral pour le Conseil étudiant de leur école qui reflète les valeurs démocratiques et qui met en œuvre ce qu'ils ont appris sur les processus électoraux au Canada. Inciter les élèves à partager les tâches de planification (représentation juste de la population scolaire, règles de la campagne électorale, procédures du scrutin secret, procédures du compte de votes, informations aux électeurs, rôles des personnes élues, accessibilité, etc.). Inviter les élèves à proposer les modifications nécessaires à la Constitution du Conseil étudiant, à les présenter au Conseil actuel et au personnel enseignant de l'école et, si le calendrier scolaire le permet, à participer à l'implantation du système proposé.

Élections Canada, Site de jeunes électeurs, Organisation d'une élection scolaire :

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&dir=res/stu&document=index&lang=f&textonly=false

- Regrouper les élèves en équipes collaboratives et les inviter à concevoir et à mettre en œuvre une campagne publicitaire locale pour encourager la citoyenneté active de la part de la jeunesse dans l'école ou la communauté. La campagne devrait inclure des exemples de gestes concrets à poser ainsi que des références aux responsabilités de la citoyenneté aux niveaux local, national et mondial. Le message de la publicité doit être conforme aux principes démocratiques et au but d'appuyer le développement d'une société juste et équitable.
- Inviter les élèves à autoévaluer leur engagement à l'exercice des responsabilités et des droits de citoyenneté basé sur la *Charte canadienne* (se référer à l'annexe 2.47 pour un modèle suggéré pour cette analyse). Inviter les élèves à écrire une réflexion personnelle sur leur niveau d'engagement à la citoyenneté canadienne et mondiale basée sur leurs apprentissages au cours du regroupement.
- Inviter les élèves à faire des entrevues de citoyennes ou de citoyens modèles dans leur communauté ou à faire une recherche sur une Canadienne ou un Canadien qui représente, à leur avis, les qualités exemplaires de la citoyenneté francophone. Demander aux élèves de créer un reportage de style journalistique sur les personnes interviewées ou recherchées et de les afficher dans un « Temple de la renommée de la citoyenneté francophone » dans l'école. Planifier une courte célébration et inviter des membres de la communauté au vernissage de l'œuvre collective.

Remarques à l'enseignant :

Dans les écoles où l'on enseigne les résultats d'apprentissage pour les Autochtones, mettre l'accent sur les citoyens autochtones de la collectivité ou du pays.

- Inviter les élèves à concevoir, à planifier et à mettre en œuvre un programme de reconnaissance de citoyenneté appuyé par le Conseil étudiant et le personnel de l'école. Le programme devrait inclure des éléments tels qu'une campagne publicitaire, des critères d'admissibilité, des formulaires de nomination et d'évaluation, un processus et un comité de



sélection, des prix, certificats ou bourses appropriés, et une cérémonie de remise de prix. Les élèves pourraient également chercher des commanditaires de la communauté et inviter des représentants élus ou d'autres leaders communautaires à la remise des prix.

Remarques à l'enseignant :

Le programme pourrait aussi être implanté à l'école au fil de l'année scolaire sous forme de rassemblements réguliers pour reconnaître les contributions des membres de la communauté scolaire à des projets civiques ou sociaux liés à la citoyenneté active et démocratique.

- Inviter les élèves à monter un exposé multimédia qui représente les institutions législatives, exécutives et judiciaires du gouvernement au Canada, les rôles des personnages principaux et les processus de prise de décisions politiques. Inciter les élèves à utiliser des symboles, des photos ou des images pour dépeindre les processus démocratiques et le partage de responsabilités parmi les divers ordres gouvernementaux. Demander aux élèves d'inclure des exemples d'événements significatifs de l'actualité qui pourraient éclaircir le fonctionnement du gouvernement (par exemple l'appel d'une élection, la détermination du Cabinet, une rencontre avec les chefs de l'Assemblée des Premières nations, une conférence fédérale-provinciale, la période des questions dans la Chambre des communes, une décision constitutionnelle de la Cour suprême, l'ouverture du Parlement ou de l'Assemblée législative, un référendum, etc.). Exiger que les exposés démontrent le principe du gouvernement responsable en incorporant le rôle et l'importance des citoyennes et des citoyens dans la prise de décisions politiques.
- Inviter les élèves à planifier et à participer à une saynète ou un jeu de rôle sur un événement parlementaire (par exemple la période des questions, l'adoption d'une loi, un débat parlementaire, un jour dans la vie d'un sénateur, une entrevue avec la presse, une réunion de comité, une commission d'enquête fédérale, une séance de la Cour suprême sur une question constitutionnelle, etc.). Inviter d'autres classes de l'école à observer les présentations et à poser des questions aux présentateurs.

Remarques à l'enseignant :

Inciter les élèves à recréer une scène aussi authentique que possible en aménageant la salle de classe comme la Chambre des communes et en suivant le protocole et les procédures parlementaires. Les élèves pourront se donner des noms qui correspondent à des individus connus au Parlement. Dans la préparation du jeu de rôle, inviter les élèves à visionner une émission de CPAC et à faire une visite virtuelle de la Colline parlementaire (voir les sites qui suivent). Diverses suggestions d'activités sur le Parlement sont disponibles sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement.

Gouvernement du Canada, Explorer la Colline :

http://www.parliamenthill.gc.ca/text/explorethehill_f.html

CPAC en classe :

http://www.cpac.ca/forms/index.asp?dsp=template&act=view3&template_id=192&lang=f

Parlement du Canada, Au sujet du Parlement :

http://www.parl.gc.ca/common/AboutParl_education.asp?Language=E

(fiches de renseignements, activités d'apprentissage, ressources pour les élèves et les enseignants)

Bibliothèque du Parlement, Documentation à la disposition des enseignants :

<http://www.parl.gc.ca/information/about/education/resources/parl-f.htm>

Le Parlement du Canada, La démocratie en action :

<http://www.parl.gc.ca/Publications/Democracy-f.htm>

(le Parlement et le processus législatif au Canada)

Le Parlement du Canada, Une semaine à la Chambre des communes :

<http://www.parl.gc.ca/information/about/infonotes/weekinhouse/index-f.htm>

- Inviter les élèves à créer un dépliant ou une trousse qui explique la structure et le fonctionnement du gouvernement canadien à des nouveaux arrivants, à des personnes qui désirent immigrer au Canada ou à des touristes de pays étrangers qui visitent la colline du Parlement.

Remarques à l'enseignant :

Avant de commencer ce projet, apporter en classe des exemples de dépliants touristiques et développer avec la classe une liste de critères pour évaluer ce genre de publication. Établir avec la classe une liste de sujets à traiter en se basant sur les concepts clés du regroupement, par exemple la Constitution, les droits de la personne, la monarchie constitutionnelle, le Parlement, le multiculturalisme, les droits autochtones, le bilinguisme, le partage fédéral-provincial des pouvoirs, la diversité naturelle et culturelle du pays, les principes démocratiques, etc. Évaluer l'efficacité du message, la qualité de l'information, la mise en page et l'exposé en fonction des critères établis au préalable avec les élèves.

- Inviter des petits groupes d'élèves à créer un collage collectif de citations, d'extraits journalistiques, de caricatures politiques, de grands titres d'actualité qui synthétise les questions marquantes de la démocratie et du gouvernement au Canada. Demander aux élèves d'élaborer leur collage en fonction de ce qu'ils considèrent comme les *cinq* enjeux les plus importants concernant la démocratie et le gouvernement au Canada contemporain, et d'annoter leurs items avec de courts énoncés analytiques justifiant leurs choix.
- Inviter les élèves à créer des affiches illustrant leur propre vision de ce que signifie la « Société juste » pour tous les Canadiennes et Canadiens dans le monde actuel. Préciser que les affiches doivent inclure une description des valeurs et des principes fondamentaux du gouvernement, du système judiciaire, des responsabilités, droits et libertés de la citoyenneté, de l'autodétermination des peuples autochtones et des processus électoraux. Poster les affiches dans une exposition de galerie, et inviter les élèves à circuler pour les visionner. Encourager les élèves à écrire des commentaires sur les aspects positifs de chaque affiche en y posant des notes autocollantes au cours du visionnement.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à planifier et à concevoir une mise en page créative pour leurs affiches (illustrations, graphiques, photos, exemples concrets, arrangement visuel logique, mots clés bien choisis, etc.). Inciter les élèves à se concentrer sur l'idéal et à sélectionner des citations de divers leaders canadiens et à faire référence aux valeurs inhérentes reconnues dans la *Charte* et reflétées dans le système politique. Insister pour que les élèves soumettent à l'avance un plan qui présente les concepts clés et les éléments visuels qu'ils désirent inclure dans leur affiche. Les élèves pourront également présenter leurs idées sous forme d'un exposé multimédia qui incorpore des extraits de musique et de chansons, ou des clips vidéo.

- Inviter les élèves à prendre le rôle du ministre des Finances du Canada et à considérer comment réduire les dépenses du gouvernement afin de payer la dette. Demander aux élèves d'écrire un court essai qui présente un plan réaliste et faisable et qui justifie les priorités et les décisions proposées.
- Présenter aux élèves un court extrait de la période de questions télévisée sur CPAC (le canal parlementaire canadien), et demander aux élèves d'observer et d'analyser le rôle et l'influence des médias dans ces débats parlementaires. À la suite du visionnement, inviter les élèves à recueillir des reportages d'actualité dans le but de prédire quels thèmes deviendraient les prochains sujets de débat lors de la période de questions à la Chambre des communes. Inviter les élèves à faire un suivi en analysant la quantité, la qualité et l'approche de la couverture médiatique des questions soulevées lors de la période de questions (par exemple, quelles questions ont été traitées le plus souvent ou le plus précisément dans les médias, lesquelles ont provoqué la plus grande réaction publique, etc.). Demander aux élèves d'écrire un rapport analytique qui présente leur interprétation du rôle et de l'influence des médias en rapport avec les processus démocratiques Canada.

Remarques à l'enseignant :

Amener les élèves à réfléchir d'une manière critique sur l'impact de la présence médiatique sur le débat pendant la période de questions et à réaliser que toutes les questions, ainsi que les réponses, sont préparées à l'avance par les partis politiques. Encourager les élèves également à noter que les députés utilisent ce forum pour poser des questions relatives aux enjeux locaux de leurs circonscriptions électorales et à remarquer les contributions de leur propre député.

- Inviter des dyades ou des triades d'élèves à créer un album annoté de coupures de presse qui présentent les réalités contrastées de la justice et de l'injustice au Canada, en faisant référence aux sujets abordés au cours de ce regroupement. Pour chaque thème sélectionné, demander aux élèves d'ajouter une courte annotation explicative et analytique, et d'indiquer clairement la source, la date et le titre de l'article.

Regrouper les élèves en groupes de 6 à 8 personnes pour comparer leurs albums. Demander à chaque groupe de préparer un « bulletin de notes » qui évalue la performance du Canada en ce qui concerne la justice. Inciter les groupes à justifier les éléments de leur évaluation au moyen d'exemples de cas concrets de justice ou d'injustice sociale au Canada.

- Inciter les élèves à organiser et à promouvoir une journée spéciale à l'école pour reconnaître la démocratie et la citoyenneté au moyen de rassemblements, de projets de partenariat scolaire-communautaire, de forums ou de conférenciers invités ou d'expositions spéciales. Les élèves pourraient choisir de célébrer un aspect spécifique des droits démocratiques, par exemple la liberté d'expression, en établissant un « Coin d'expression libre » dans un lieu fréquenté de l'école, et en invitant les membres de l'école à s'inscrire pour présenter, à une heure fixe, leur point de vue sur un sujet de leur choix. Ils pourraient également planifier une journée de célébration du principe de l'égalité, en organisant des activités multi-niveaux ou des présentations de saynètes sur la condition féminine.

Remarques à l'enseignant :

Expliquer aux élèves l'importance symbolique d'un lieu tel que le « *Speaker's Corner* » à Londres. Encourager les élèves à relever d'autres exemples de situations où les citoyennes et citoyens du monde exercent leurs droits et expriment les valeurs démocratiques. Veiller à ce que le projet choisi soit initié et planifié par les élèves, et qu'il soit basé sur un concept démocratique significatif.

- Nommer un animateur impartial pour présider une discussion plénière visant l'élaboration d'une *Charte de droits, libertés et responsabilités* pour la classe ou pour l'école. Inciter les élèves à rechercher le consensus sur les principes et constituants de base d'une telle charte parmi tous les membres de la classe, y compris l'enseignant. Inviter les élèves à sélectionner les membres d'un comité pour planifier une cérémonie de signature inspirée par l'occasion de la signature officielle de la Constitution en 1982.

Remarques à l'enseignant :

Accorder aux élèves le choix de jouer le rôle de personnes qui protestent contre la signature de la *Charte*, en exerçant leur droit d'exprimer leur opposition à certaines dispositions constitutionnelles. Si les élèves choisissent de proposer une charte pour toute l'école, exiger qu'ils planifient un processus de ratification et d'approbation par toutes les autres classes, par le Conseil étudiant et par le personnel de l'école. Les inviter à organiser une cérémonie de signature par des représentants au cours d'une assemblée scolaire.

- Inviter la classe à décider, avec l'intervention minimale de l'enseignant, sur un projet de citoyenneté qu'elle aimerait proposer à l'ensemble de l'école avec l'approbation du Conseil étudiant, du personnel et du Conseil des parents (par exemple une initiative environnementale, un projet social tel que le Jeûne de trente heures, un prélèvement de fonds pour appuyer des programmes ou des organisations pour les réfugiés, une campagne de lettres aux représentants élus sur un enjeu social, un programme de service communautaire, un programme de tutorat, une initiative éducative sur un enjeu de la citoyenneté, un forum ou un club de discussion sur les droits de la personne, etc.). Demander aux élèves d'élaborer une proposition de projet, de nommer des représentants à présenter le projet au personnel et au Conseil étudiant, et de préparer une campagne de sensibilisation ou de promotion lors de l'approbation du projet.

Remarques à l'enseignant :

Ce n'est pas nécessaire de planifier un projet élaboré : ce pourrait être un simple geste de citoyenneté de la part de l'école, par exemple de donner les revenus d'une danse ou d'une vente de pâtisseries à une organisation sociale sélectionnée par le corps étudiant.

- Inviter les élèves à planifier et à mener un sondage de leur école ou de leur communauté sur la démocratie, le gouvernement et la citoyenneté. Demander aux élèves de se fixer un but précis, de planifier des questions pertinentes aux thèmes étudiés, de sonder une variété de groupes, et d'établir un procédé à suivre pour la collecte, l'organisation et l'enregistrement des données recueillies. Les élèves pourraient choisir de présenter leur sondage dans le bulletin de l'école ou dans le journal scolaire, et de faire la publicité pour encourager les membres de la communauté scolaire à y participer.

Répartir les élèves en petits groupes pour interpréter et synthétiser les résultats afin de tirer des conclusions bien fondées qui se rapportent au but du sondage. Demander à chaque groupe d'élaborer un rapport-synthèse incorporant un tableau ou un graphique.

- Inviter les élèves à travailler en équipes collaboratives pour planifier et présenter une émission « interview-variétés » (radio ou télé) dans laquelle ils jouent les rôles de divers personnages importants dans la vie politique canadienne qui discutent de questions actuelles qui les préoccupent. La classe pourrait inviter un autre groupe d'élèves à observer son émission et à poser des questions aux personnages. Encourager les élèves à présenter les personnes et les enjeux d'une manière créative et humoristique mais toujours en se souciant du respect des différences.

- Inviter les élèves à préparer et à présenter un discours sur un sujet tel que « comment être une force pour le changement positif », dans le but de convaincre les élèves de devenir des citoyennes et citoyens plus actifs et plus démocrates dans leurs communautés, au Canada et au monde. Inviter les pairs à évaluer les qualités incitatives du discours et le bien-fondé des arguments présentés.

Inviter les élèves à exprimer leurs points de vue en les montant sur le site Politike du Conseil jeunesse provincial :

<http://www.conseil-jeunesse.mb.ca/politike/index.htm>

- Inviter les élèves à consulter une variété de publications communautaires, locales et nationales ainsi que des sources électroniques pour recueillir des exemples de gestes qui expriment la citoyenneté active et démocratique aux niveaux scolaire, communautaire, national ou international.

Demander aux élèves de créer un collage annoté ou un essai photojournalistique qui représente la citoyenneté en action à divers niveaux.

Accorder un temps de visionnement et de partage d'idées au cours d'une exposition.

- Inciter les élèves à réfléchir sur le problème suivant :

Comment est-ce qu'un gouvernement, mené surtout par un exécutif d'une trentaine de personnes, peut gouverner des millions de personnes?

Présenter aux élèves la métaphore d'un monstre qui se tient sur cinq pattes afin de garantir sa stabilité, se maintenir, imposer son autorité et progresser. Inciter les élèves à dessiner sur une grande feuille ce « monstre à cinq pattes » qui est le gouvernement et à nommer chacune des pattes comme suit :

1. *le maintien des traditions;*
2. *le respect des symboles;*
3. *les recours aux mythes;*
4. *l'usage de la force;*
5. *la recherche du consensus.*

Un modèle à utiliser comme point de départ est proposé à l'annexe 2.48.

Demander aux élèves d'ajouter à leur dessin des illustrations qui expliquent chacun des éléments représentés par les « cinq pattes » au Canada, par exemple :

1. coutumes, pratiques, mœurs, habitudes, hommages à des grands événements qui marquent le pays et ses peuples;
2. l'importance accordée au drapeau, à l'hymne nationale, à des fêtes nationales et à d'autres éléments partagés par les membres de la nation;
3. l'usage de la propagande, de la fierté, du patriotisme, de l'idéologie, de la religion, de personnages élevés au statut d'icônes nationales;
4. les lois, la constitution, le rôle de l'armée et de la police;
5. les débats, les élections, les sondages, les référendums, les projets de lois, les consultations publiques.

Afficher les dessins des élèves et mener par la suite une discussion plénière sur l'importance relative accordée à ces cinq éléments dans d'autres gouvernements (par exemple aux États-Unis, en France à l'époque médiévale, en Allemagne sous Hitler, en Grande-Bretagne à l'époque de l'Empire britannique, etc.). Inciter les élèves à faire ressortir une variété d'exemples précis et connus qui démontrent les moyens utilisés par les gouvernements pour se maintenir, obtenir l'obéissance du peuple, renforcer l'unité nationale et accomplir leurs fonctions.

Ressources éducatives suggérées

Regroupement 2 : *Démocratie et gouvernement au Canada*



Ressources imprimées

Atlas du Canada Beauchemin. 3^e édition, Laval, Éditions Beauchemin, 2002.
(DREF 912.71 B372)

BEJERMI, John. *Le fonctionnement du Parlement*, Ottawa, Borealis, 2000.
(DREF 328.71 B423f)

BUCKINGHAM, Donald E. *Comprendre le droit canadien*, Montréal,
Chenelière/McGraw-Hill, 2003. (DREF 340.0971 C738)

CAIRO, Mary, et Luci SONCIN. *Visages du gouvernement au Canada*, Edmonton,
Éditions Duval, 2004. (DREF 320.471 C136v)

Clés de l'actualité junior, Toulouse, France, Milan Presse, périodique, hebdo
jeunesse sur les actualités mondiales (DREF, périodiques)

DICKINSON, Gregory. *Le droit canadien et international*, Montréal,
Chenelière/McGraw-Hill, 2004. (DREF 340.0971 D553d)

ÉLECTIONS CANADA. *Le système électoral du Canada : son évolution, son
fonctionnement 2001*, disponible en ligne sur le site Élections Canada :
www.elections.ca

(Choisir Publications, ensuite Publications pour les enseignants.)

EVANS, Mark, et autres. *La citoyenneté : responsabilité, démocratie et
engagement*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 320.471 E92c)

FIELDING, John, Rosemary EVANS et autres. *Le Canada au XX^e siècle : une
histoire à découvrir*, Laval, Beauchemin, 2001. (DREF 971.06 F459C)

FLAIG, Lynn. *Prenons la parole... notre gouvernement et nous*, Edmonton,
Éditions Duval, 1999. (DREF 323.0420971 F576p)

FORSEY, Eugene. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 4^e édition,
Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 1997. (DREF 320.471 F732c 1997)

FRANCIS, Daniel, et autres. *Je découvre le système de gouvernement au Canada*,
Montréal, Éditions de la Chenelière, Collection « Je découvre », 2002.
(DREF 320.471F818j)

FRASER, John A. *La Chambre des communes en action*, Montréal, Chenelière,
1993. (DREF 328.71 F841c)

Journal des jeunes, CP 190, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4, Téléphone (204) 237-
4823, 1-800-523-3355, périodique mensuel pour les jeunes (DREF, périodiques)

KIELBURGER, Craig, et Marc KIELBURGER. *Agissez! Guide pour une
citoyenneté active*, Edmonton, Éditions Duval, 2006.

Le fonctionnement du Parlement, 1^{re} édition française, Ottawa, Borealis, 2000.
(DREF 328.71 B423f)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, QUÉBEC. *Les élections à l'école secondaire :
un avant-goût de la démocratie*, Québec, Directeur général des élections au
Québec, 1991. (DREF 324.60712/S588e)

NEWMAN, Garfield, et autres. *Regard sur le Canada, de la Confédération jusqu'à
aujourd'hui*, Montréal, Chenelière, 1996. (DREF 971.06/E14r)

- 1^{re} partie, Gouvernement et loi

PAPINEAU, Lyse-Anne, et autres. *Toi et la loi*, Montréal, Guérin, 1994.
(DREF 349.71/P217t)

PROULX, Gilles. *Les Premiers ministres du Canada et du Québec*, Outremont, Éditions du Trécaré, 2002. (DREF 971/.009/9 P968p)

Ressources multimédia

Au cœur du Parlement : la Présidence, Ottawa, Chambre des communes, vidéo 26 minutes, 1993. (DREF JVAG/V6580)

À vous de juger : les dessous de la loi sur les jeunes contrevenants, Ottawa, Ministère de la justice, 1995, vidéo, 29 minutes. (DREF 42048/V4657)

Comment fonctionne le Parlement, Oakville, ON, Magic Lantern Communications, vidéo, 25 minutes, 1991.

L'accès à la justice en français au Manitoba, Association des juristes d'expression française au Manitoba, Saint-Boniface, DREF, vidéo, 14 minutes.
(DREF 42872/V4674)

- système juridique bilingue de la province du Manitoba en relation avec la vie quotidienne

L'appel au large. Winnipeg, Productions Rivard, juin 2005.

- DVD sous-divisé en programmes de 30 minutes sur l'histoire franco-manitobaine. Les sections « Survivance et rupture » et « La crise linguistique » traitent de droits linguistiques et de l'identité franco-manitobaine à l'époque contemporaine. (DREF 61914/61915)

La démocratie au pouvoir, Daniel FRENETTE, Montréal, Office national du film, Groupe de recherche didactique La Nation, 1996, vidéo, 13 minutes.
(DREF 42869/V4071)

- importance de la liberté d'expression et les diverses perspectives dans une démocratie

Le Palais législatif du Manitoba, cédérom éducatif disponible au Bureau de l'éducation française. (DREF CD-ROM 725.11 P154)

Le parlement a parlé, Daniel FRENETTE, Montréal, Office national du film, Groupe de recherche didactique La Nation, 1996, vidéo, 22 minutes.
(DREF 42868/V4795)

- importance de l'échange de points de vue dans le processus démocratique, étapes de la création des lois

Le procès, Saint-Boniface, Fédération des associations de juristes d'expression française de common law, 2003, vidéo de 55 minutes et guide d'accompagnement.
(DREF 57832/V9072)

- préparation et présentation d'un procès simulé par un groupe d'élèves franco-manitobains

Le traitement juste, Toronto, School Services of Canada, 1991, vidéo, 25 minutes.
(DREF JLOR/V4283)

- étude des droits de la personne et de questions juridiques concernant la *Charte canadienne* : égalité de la femme, traitement des criminels et l'autonomie autochtone

Le trésor sur la colline : l'histoire des édifices du Parlement canadien, Toronto, Sound Venture Productions, vidéo, 92 minutes, 2000. (DREF V9050)

Passeport pour le Canada, Montréal, Office national du film, 2002, DVD. (DREF 60535/DVD9990)

- Deux DVD qui présentent la diversité géographique, régionale et culturelle du Canada et expliquent le fonctionnement du gouvernement

Patrimoine canadien, *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, Ottawa, Programme des études canadiennes, 2003, trousse multimédia. (DREF M-M 328.71 C212)

- Trousse comprend un cartable, des affiches, une copie de la *Charte canadienne*, des livrets d'information sur le Parlement et une vidéocassette sur le Sénat

Pour comprendre le Parlement : Systèmes canadien et américain, Oakville (ON), Magic Lantern Communications, 1991, vidéo, 25 minutes. (DREF JXUI/V4420)

- Comparaison des systèmes politiques du Canada et des États-Unis

Sites Web

Actualités :

Actualités, Infobourg : <http://www.infobourg.qc.ca/>

Canoë, Québecor Média : <http://www2.canoe.com/index.html>

Google Actualités France : <http://news.google.fr>

L'Actualité : <http://www.lactualite.com>

La Toile du Québec, Sciences humaines et sociales :

http://www.toile.qc.ca/quebec/Sciences_et_sante/Sciences_humaines_et_sociales/

Le Devoir de Montréal : <http://www.ledevoir.com>

Le Monde, France : <http://www.lemonde.fr>

Le Monde en Marche, une revue mensuelle d'actualités pour les écoles canadiennes, Centre des enseignants LesPlan :

<http://www.lesplan.com/teacher/fr/index.html>

- Activités thématiques, ressources pédagogiques, liens, abonnement à la revue mensuelle

Radio-Canada, Les Archives de Radio-Canada :

<http://archives.cbc.ca/index.asp?IDLan=0>

Radio-Canada, Nouvelles : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles>

Réseau Éducation-médias :

<http://www.media-awareness.ca/francais/enseignants/index.cfm>

TV5.org : http://tv5.org/TV5Site/programmes/accueil_continent.php

Yahoo France, Dossiers d'actualités : <http://fr.fc.yahoo.com>

Autochtones :

Le Canada en devenir, Autochtones : Traités et relations :

http://www.canadiana.org/citm/themes/aboriginals_f.html

Affaires indiennes et du Nord Canada, Carrefour Jeunesse, Histoire :

http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/4000_f.html

- chronologie de l'histoire des Premières nations au Canada

Assemblée des Premières nations, Au sujet de l'APN :

http://www.afn.ca/frenchweb/Assembl%C3%A9e_des_Premi%C3%A8res_Nations.htm

Archives de Radio-Canada, Les droits territoriaux des Autochtones :

http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-17-1119/politique_economie/droits_autochtones

Affaires indiennes et du Nord Canada, Les traités conclus avec les Autochtones au Canada : http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/tra_f.html

- historique sur les droits autochtones et définitions des termes importants

Assemblée des Premières nations, Fiches de renseignements :

http://www.afn.ca/frenchweb/french/Fiche%20de%20renseignements/fiche_de_renseignements.htm

- fiches sur divers sujets autochtones tels que les revendications territoriales

Affaires étrangères Canada, Planète autochtone :

http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/aboriginal/around/around-fr.asp

Nations Unies, Les droits des peuples autochtones :

http://www.ohchr.org/french/about/publications/docs/fs9rev1_fr.htm

Élections :

Élections Canada : <http://www.elections.ca>

(lancer une recherche sur le sujet désiré)

Élections Canada : <http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>

(identifier sa circonscription électorale fédérale)

Élections Canada, Jeunes électeurs :

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false

Élections Manitoba : <http://www.electionsmanitoba.ca/french/Fhome.htm>

Commission du droit du Canada, « Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada », 2004, http://www.lcc.gc.ca/fr/themes/gr/er/er_report/er_report_toc.asp

Caricatures politiques :

Images Canada : <http://www.imagescanada.ca/index-f.html>

(lancer une recherche sous « caricatures »)

Maple Leaf Web, Political Cartoons:

<http://www.mapleleafweb.com/community/editorial/cartoons/index.html>

Political Cartoons, *The Canadian Cartoon Tour*:

<http://cagle.slate.msn.com/politicalcartoons/CanadaTour/main.asp>

Bibliothèque et Archives Canada, Centre d'apprentissage, Décodage des caricatures politiques : <http://www.collectionscanada.ca/education/008-3050-f.html>

Citoyenneté :

Citoyenneté et Immigration Canada, Citoyenneté :

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/index.html>

Les grands discours canadiens : <http://collections.ic.gc.ca/canspeak/francais>

Les Grands Canadiens, Radio-Canada :

<http://www.cbc.ca/grandscanadiens/greatcanadians/index.html>

- Le site comprend des citations de Canadiens remarquables.

Jeunesse Canada monde : <http://www.cwy-jcm.org/fr>

Francophonie :

Organisation internationale de la Francophonie :

<http://www.francophonie.org/membres/etats>

Université Laval, *La francophonie dans le monde* :

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/francophonieacc.htm>

Portail jeunesse de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie :

<http://www.jeunesse.francophonie.org>

Gouvernement :

Assemblée législative du Manitoba, Fiches documentaires :

<http://www.gov.mb.ca/legislature/info/facts.fr.html>

Patrimoine canadien, *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources* (copie imprimable disponible en ligne) :

http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/resource/index_f.cfm

Bibliothèque du Parlement, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*,

<http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/index-f.asp>

- livret imprimable sur le gouvernement au Canada

Réalités canadiennes :

http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites

Centre de recherche et de l'information sur le Canada, Guide éclair :

http://www.cric.ca/fr_html/guide/index.html

Bibliothèque du Parlement, *Le public et le parlement*, Trousse pédagogique :

<http://www.parl.gc.ca/information/about/education/people-parliament/pp-f.htm>

Le Parlement du Canada : *La démocratie en action*,

<http://www.parl.gc.ca/Publications/Democracy-f.htm>

Assemblée législative du Manitoba, Fiches d'information, Adoption des lois :

<http://www.gov.mb.ca/legislature/info/facts.fr.html>

Le Palais législatif du Manitoba : <http://www.gov.mb.ca/legtour/legbld.fr.html>

Gouvernement du Canada, Colline du Parlement, *Explorer la Colline*,

http://www.collineduparlement.gc.ca/text/home_f.html

CPAC en classe :

http://www.cpac.ca/forms/index.asp?dsp=template&act=view3&template_id=192&lang=f

Parlement du Canada, Au sujet du Parlement :

http://www.parl.gc.ca/common/AboutParl_education.asp?Language=E
(fiches de renseignements, ressources pour les élèves et les enseignants)

Bibliothèque du Parlement, Documentation à la disposition des enseignants :

<http://www.parl.gc.ca/information/about/education/resources/parl-f.htm>

Le Parlement du Canada, *La démocratie en action*,

<http://www.parl.gc.ca/Publications/Democracy-f.htm>

(le Parlement et le processus législatif au Canada)

Le Parlement du Canada, *Une semaine à la Chambre des communes*,

<http://www.parl.gc.ca/information/about/infonotes/weekinhouse/index-f.htm>

Justice réparatrice :

Le Réseau pour la résolution des conflits Canada, Consultation nationale sur la justice réparatrice :

http://www.restorativejustice.ca/NationalConsultation/Consultation_french.htm

Réseau d'accès à la justice, Règlement extrajudiciaire des conflits :

<http://www.acjnet.org/frservices/alternativedispute.aspx>

Droits de victimes au Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/justice/victims/victimindex.fr.html>

Service correctionnel du Canada, Semaine de la justice réparatrice 2004 :

http://www.csc-scc.gc.ca/text/forum/restore2004/kit/index_f.shtml

- trousse et fiches d'information sur la justice réparatrice

Justice Manitoba, Les tribunaux du Manitoba :

<http://www.manitobacourts.mb.ca/french/home.fr.html>

- Cliquer sur « Votre présence en cour » pour l'information sur les visites au Palais de justice.

Leaders politiques :

Parlement du Canada, Personnes :

http://www.parl.gc.ca/common/AboutParl_People.asp?Language=F

(listes des membres du Sénat et de la Chambre des communes)

Assemblée législative du Manitoba, Députés :

<http://www.gov.mb.ca/legislature/members/index.fr.html>

(députés de l'Assemblée législative du Manitoba et des membres du Cabinet provincial)

Assemblée des Premières nations :

http://www.afn.ca/frenchweb/Assemblée_des_Premières_Nations.htm

Premier ministre du Canada : <http://pm.gc.ca/fra/default.asp>

Le Président de la Chambre des communes Canada :

http://www.parl.gc.ca/information/about/people/House/Speaker/index_f.html

Le Président du Sénat du Canada :

http://www.parl.gc.ca/information/about/people/key/sp_pres/bio.asp?lang=F&sou=ap_sen&tg=sen

Gouverneur général du Canada : http://www.gg.ca/menu_f.asp

Célébrons l'histoire des femmes, *Quelques citations mémorables* :
http://www.gov.mb.ca/wd/publications/whm/cwh_quotes.fr.html

Les Grands Canadiens, Radio-Canada :
<http://www.cbc.ca/grandscanadiens/greatcanadians/index.html>

Système juridique :

Rescol Canada, La foire aux questions sur la loi et le droit :
<http://www.acjnet.org/jeunefaq/index.html>

Justice Manitoba : <http://www.gov.mb.ca/justice/index.fr.html>

Nouvelle loi sur la justice pénale pour les adolescents :
<http://sen.parl.gc.ca/lpearson/htmlfiles/hill/v16crime-f.htm>

Justice Canada, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents :
<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/ycja/ycja.html>

Justice Canada, Les mythes et les réalités de la justice applicable aux jeunes :
<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/mythreal.html>

Justice Canada, Jeu questionnaire *À la découverte de la justice* :
<http://canada.justice.gc.ca/fr/quiz>

Justice Canada, *La justice pour les jeunes*, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/ycja/ycja.html>

Justice Canada, *La justice et les jeunes*, trousse multimédia (cédéroms, activités et guide d'animation, vidéo) :
<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/information/information.html>

